



La





Premier Congrès
de la
Langue Française au Canada

=====
QUÉBEC
1912

Guide
du
Congressiste

« Il faut avoir souci de notre
parure, car noblesse oblige. »

(LITTRÉ.)

« C'est notre doux parler qui nous conserve frères. »

(ZIDLER.)



8

Guide du Congressiste

Cang

Premier Congrès
de la
Langue Française au Canada

QUÉBEC
1912

Guide
du
Congressiste

« Il faut avoir souci de notre
parure, car noblesse oblige. »
(LITTRÉ.)

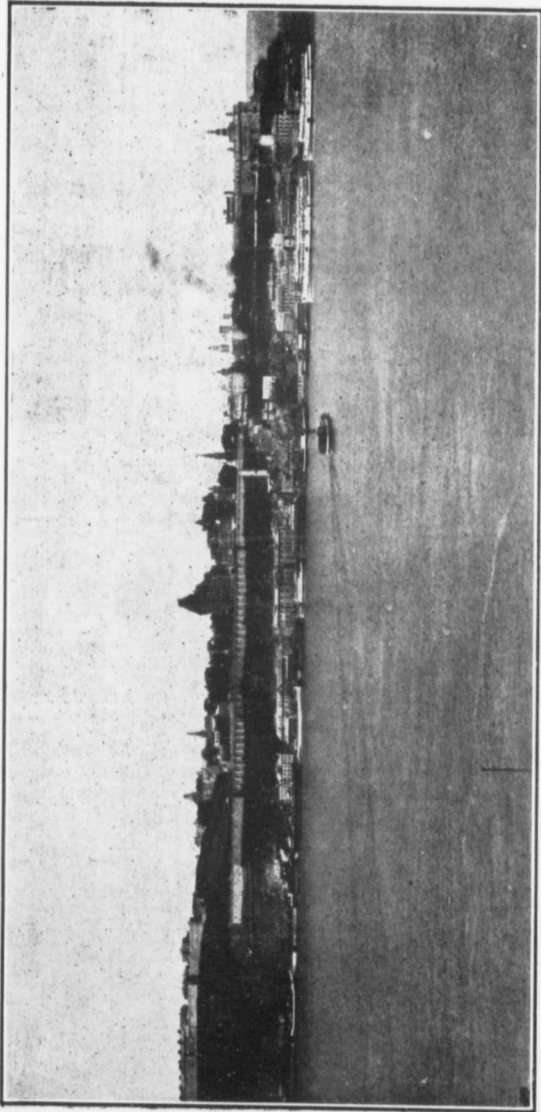
« C'est notre doux parler qui nous conserve frères. »
(ZIDLER.)

PC 3601

C 62

1912a

fol.



QUÉBEC

LA

1° L

a)

b)

c) l

Section

Sous-

rai

« C'est pr
français à la



PREMIER CONGRÈS
DE
LA LANGUE FRANÇAISE
AU
CANADA

A Québec, du 24 au 30 juin 1912



LIEUX DE RÉUNION

- 1° Les séances du Congrès auront lieu :
- a) Les séances générales du soir (lundi, mardi, mercredi, vendredi et dimanche, à 8 heures du soir), dans la Salle des exercices militaires, Grande-Allée ;
 - b) Les séances générales de jour (mardi, à 10 heures ; vendredi, à 10 et 2 heures ; et samedi, à 10 heures), dans la Salle des Promotions, à l'Université Laval, Remparts ;
 - c) Les séances des Sections d'étude, dans les salles indiquées ci-dessous :

Section scientifique :

Sous-section historique : Salle des cours littéraires, à l'Université Laval ;

« C'est presque une position sociale, de nos jours, de parler français à la perfection. »
(J. Novicow.)



Sous-section juridique : Salle des cours de droit, à l'Université Laval ;

Sous-section philologique : Salle des cours de théologie, à l'Université Laval ;

Section pédagogique : Salle de l'Assemblée Législative, au Parlement ;

Section littéraire : Salle du Conseil Législatif, au Parlement ;

Section de la propagande :

Sous-section A (les associations) : Salle des Promotions, à l'Université Laval ;

Sous-section B (la famille et les relations sociales, la presse, etc.) : Salle de lecture, à l'Université Laval ;

Sous-section C (le commerce et l'industrie, les arts et les sciences) : Amphithéâtre, à l'Université Laval.

2° Le Bureau du Congrès et les Bureaux des différentes sections se réuniront dans les salles de la Société du Parler français au Canada, à l'Université Laval.

3° Le Secrétariat tiendra ses bureaux en permanence, pendant le Congrès, à l'Université Laval, dans la salle d'entrée :

1er Bureau : Inscription des membres. Caisse. Cartes de légitimation.

2e Bureau : Imprimés divers. Guide. Médaille-insigne des Congressistes.

« Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie. » (JEAN DORAT à J. du Bellay.)

La
au 2

Ce
lon, c

La
billet
donc
senter

« C'es
de son p



3e Bureau : Séances. Fêtes et excursions.
Concert. Service d'ordre.

4e Bureau : Transports. Logements. In-
formations générales. Clergé.



La médaille-insigne des Congressistes se vend
au 2e Bureau du Secrétariat : 25 sous.

Cette médaille est l'œuvre de M. Alexandre Mor-
lon, de Paris.



La carte de membre ou de délégué servira de
billet d'entrée aux séances. Les Congressistes sont
donc priés de conserver leurs cartes et de les pré-
senter à l'entrée des salles.



« C'est un crime de lèse-majesté d'abandonner le langage
de son pays. » (RONSARD.)



PATRONAGE

L'UNIVERSITÉ LAVAL



PRÉSIDENCE D'HONNEUR

Mgr **L.-N. Bégin**, Archevêque de Québec.

Mgr **A. Langevin**, O. M. I., Archevêque de Saint-Boniface.

Mgr **P. Bruchési**, Archevêque de Montréal.

Mgr **C.-H. Gauthier**, Archevêque d'Ottawa.

Le très honorable Sir **Wilfrid Laurier**, Chevalier Grand' Croix de l'Ordre de Saint Michel et de Saint Georges, membre du Conseil Privé d'Angleterre, ancien premier ministre du Canada.

L'honorable Sir **François Langelier**, docteur en droit, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel et de Saint Georges, professeur à l'Université Laval, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

L'honorable Sir **Lomer Gouin**, docteur en droit, Chevalier, Officier de la Légion d'honneur, premier ministre de la province de Québec.

L'honorable **M. P. Landry**, Chevalier Commandeur de l'Ordre du Saint Sépulcre, Chevalier de l'Ordre de Saint Grégoire le Grand, président du Sénat.

... « la plus délectable parlure »...

(BRUNOT-LATIN.)





Mgr L.-N. BÉGIN
Archevêque de Québec



M. Alcée Fortier, docteur ès lettres, Officier de l'Instruction publique, Chevalier de la Légion d'honneur, professeur à l'Université Tulane, président de l'Athénée Louisianais, président de la Société historique de la Louisiane (Nouvelle-Orléans, Louisiane, É.-U.)

MEMBRES D'HONNEUR

- Mgr **A.-A. Blais**, évêque de Rimouski.
Mgr **J.-M. Émard**, évêque de Valleyfield.
Mgr **M.-T. Labrecque**, évêque de Chicoutimi.
Mgr **P. Larocque**, évêque de Sherbrooke.
Mgr **N.-Z. Lorrain**, évêque de Pembroke.
Mgr **F.-X. Cloutier**, évêque des Trois-Rivières.
Mgr **E. Legal**, O.M.I., évêque de Saint-Albert.
Mgr **J.-S.-H. Bruneau**, évêque de Nicolet.
Mgr **J.-A. Archambeault**, évêque de Joliette.
Mgr **A.-X. Bernard**, évêque de Saint-Hyacinthe.
Mgr **A. Pascal**, O.M.I., évêque de Prince-Albert.
Mgr **Albert Guertin**, évêque de Manchester, États-Unis.
Mgr **O.-E. Mathieu**, évêque de Régina.
Mgr **E. Grouard**, O.M.I., évêque d'Ibora, vicaire apostolique d'Athabaska.
Mgr **C. Joussard**, O.M.I., évêque d'Arcadiapolis, coadjuteur d'Athabaska.
Mgr **G.-J.-E. Breynat**, O.M.I., évêque d'Adramyte, vicaire apostolique du Mackenzie.
Mgr **Blanche**, évêque de Sicca, vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent.

« Je défendrai toujours la pureté de la langue française. »
(MALHERBE.)



- Mgr **E.-A. Latulippe**, évêque de Catenne, vicaire apostolique du Témiscamingue.
- Mgr **O. Charlebois**, O. M. I., évêque de Bérénice, vicaire apostolique du Keewatin.
- Mgr **T.-E. Hamel**, P. A., vicaire général (Québec).
- Mgr **C.-A. Marois**, P. A., vicaire général (Québec).
- Mgr **L.-A. Paquet**, P. A., vicaire général (Québec).
- Mgr **J.-O. Routhier**, P. A., vicaire général (Ottawa).
- Mgr **F.-A. Dugas**, P. A., vicaire général (Saint-Boniface).
- Mgr **H. Baril**, P. A., vicaire général (les Trois-Rivières).
- Mgr **I.-L. Guertin**, vicaire général (Saint-Hyacinthe).
- Mgr **J.-A.-I. Douville**, P. D., vicaire général (Nicolet).
- Mgr **Eugène Lapointe**, vicaire général (Chicoutimi).
- Mgr **Émile Roy**, vicaire général (Montréal).
- Mgr **H.-O. Chalifoux**, vicaire général (Sherbrooke).
- Mgr **N. Aubry**, vicaire général (Valleyfield).
- Mgr **L.-J. Langis**, vicaire général (Rimouski).
- Mgr **A. Beaudry**, P. D., vicaire général (Joliette).
- Mgr **L.-N. Dugas**, P. de S. S., vicaire général (Saint-Basile, N.-B.).
- Mgr **J.-B. Comeau**, vicaire général (les Trois-Rivières).

« Tu ne dédaigneras pas les vieux mots français. »
(RONSARD.)

Mgr
du
Mgr
N.
T. R
(St
T. R.
All
T. R
(Pr
Mgr
Mgr
Mgr
Mgr
Mgr
Mgr
N.-I
Mgr
l'Éc
Mgr
Mgr
Mgr
L'hono
droit
Lava
(Mor
L'hono
en dr

« La l

Mgr **J.-N. Blaquière**, vicaire général (L'Étang-du-Nord, Iles-de-la-Madeleine).

Mgr **J. Hébert**, vicaire général (Bouctouche, N.-B.).

T. R. Père **A. Lacombe**, O. M. I., vicaire général (St-Albert).

T. R. Père **H. Leduc**, O. M. I., vicaire général (St-Albert).

T. R. Père **H. Lacoste**, O. M. I., vicaire général (Prince-Albert).

Mgr **C. Guay**, P. A. (Lévis).

Mgr **C.-P. Choquette**, P. A. (Saint-Hyacinthe).

Mgr **H. Têtu**, P. de S. S. (Québec).

Mgr **C.-O. Gagnon**, P. de S. S. (Québec).

Mgr **M. Bolduc**, P. de S. S. (Rimouski).

Mgr **F.-X. Belley**, P. de S. S. (Saint-Félicien).

Mgr **F.-M. Richard**, P. de S. S. (Rogersville, N.-B.).

Mgr **T.-G. Rouleau**, P. de S. S., Principal de l'École Normale Laval (Québec).

Mgr **P.-H. Suzor**, P. de S. S. (Nicolet).

Mgr **E.-C. Tanguay**, C. S. (Sherbrooke).

Mgr **F.-X. Bossé**, C. S. (Cedar Hall).

L'honorable **M. F.-D. Monk**, avocat, docteur en droit, Conseil du Roi, professeur à l'Université Laval, ministre dans le gouvernement du Canada (Montréal).

L'honorable **M. L.-P. Pelletier**, avocat, docteur en droit, Conseil du Roi, professeur à l'Univer-

« La langue est l'instrument d'ultime délivrance. »
(ZIDLER.)



sité Laval, ministre dans le gouvernement du Canada (Québec).

L'honorable M. **L.-P. Nantel**, avocat, Conseil du Roi, ministre dans le gouvernement du Canada (Montréal).

L'honorable M. **P.-E. Blondin**, notaire, vice-président de la Chambre des Communes du Canada.

L'honorable Sir **Alexandre Lacoste**, Chevalier, docteur en droit, membre du Conseil Privé du Canada, ancien Juge en chef de la province de Québec (Montréal).

L'honorable M. **A.-R. Angers**, docteur en droit, membre du Conseil Privé du Canada, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec (Montréal).

L'honorable M. **L.-O. Taillon**, avocat, docteur en droit, Conseil du Roi, membre du Conseil Privé du Canada, ancien premier ministre de la province de Québec (Montréal).

L'honorable M. **Alphonse Desjardins**, membre du Conseil Privé du Canada (Montréal).

L'honorable M. **Raoul Dandurand**, docteur en droit, sénateur, membre du Conseil Privé du Canada (Montréal).

L'honorable Sir **L.-A. Jetté**, docteur en droit, Chevalier Commandeur de l'Ordre de Saint Michel et de Saint Georges, Commandeur de la Légion d'honneur, professeur à l'Université Laval, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec (Québec).

« Le français est l'idiome international de l'Occident depuis le XIIIe siècle. » (J. Novicow.)





L'honorable Sir FRANÇOIS LANGELIER
Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec



L'honorable M. **Horace Archambeault**, docteur en droit, membre du Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec, juge en chef de la province de Québec (Montréal).

L'honorable M. **C.-B. de Boucherville**, Compagnon de l'Ordre de Saint Michel et de Saint Georges, sénateur (Montréal).

L'honorable M. **Pascal Poirier**, Officier de la Légion d'honneur, membre de la Société Royale du Canada, sénateur (Shédiac, N.-B.).

L'honorable M. **F.-L. Béique**, avocat, docteur en droit, Conseil du Roi, sénateur (Montréal).

L'honorable M. **H. Montplaisir**, sénateur (les Trois-Rivières).

L'honorable M. **J.-B.-R. Fiset**, sénateur (Rimouski).

L'honorable M. **Jules Tessier**, sénateur (Québec).

L'honorable M. **L.-O. David**, membre de la Société Royale du Canada, sénateur (Montréal).

L'honorable M. **P.-A. Choquette**, avocat, Conseil du Roi, docteur en droit, sénateur (Québec).

L'honorable M. **J. Sheyn**, sénateur (Québec).

L'honorable M. **L.-P. Brodeur**, docteur en droit, juge de la Cour Suprême du Canada (Ottawa).

L'honorable M. **A.-A.-C. Larivière**, sénateur (Winnipeg).

L'honorable M. **Benjamin Prince**, sénateur (Battleford, Saskatchewan).

L'honorable M. **F.-X. Lemieux**, docteur en droit,

« Et nos mères nous ont bercés sur leurs genoux
Aux vieux refrains dolents des ballades normandes. »

(CHAPMAN.)

jug
de
L'hon
droi
de t
L'hon
Cou
Bon
L'honc
Cou
Soci
Man
L'honc
juge
L'hono
de c
teto
L'hono
dépu
(Mor
L'honor
seil c
Sociét
versit
mune.
L'honor
bre d
Beauc
M. Art
député
(Québ

« Un g
nuit pas,

juge en chef suppléant de la Cour Supérieure de la province de Québec (Québec).

L'honorable M. **Siméon Pagnuelo**, docteur en droit, juge de la Cour Supérieure de la province de Québec (Montréal).

L'honorable M. **J.-E. Prendergast**, juge de la Cour du Banc du Roi du Manitoba (Saint-Boniface, Manitoba).

L'honorable M. **L.-A. Prudhomme**, juge de la Cour de comté du Manitoba, membre de la Société Royale du Canada (Saint-Boniface, Manitoba).

L'honorable M. **A. Constantineau**, docteur en droit, juge de la Cour de comté de l'Ontario (Ottawa.)

L'honorable M. **S. Blanchard**, juge de la Cour de comté de l'Île-du-Prince-Édouard (Charlottetown, I.-P.-E.)

L'honorable Sir **Rodolphe Forget**, Chevalier, député à la Chambre des Communes du Canada (Montréal).

L'honorable M. **Rodolphe Lemieux**, avocat, Conseil du Roi, docteur en droit, membre de la Société Royale du Canada, professeur à l'Université Laval, député à la Chambre des Communes du Canada (Montréal).

L'honorable M. **Henri Béland**, député à la Chambre des Communes du Canada (St-Joseph de Beauce).

M. **Arthur Lachance**, avocat, Conseil du Roi, député à la Chambre des Communes du Canada (Québec).

« Un grand commerçant, un grand industriel, cela ne lui nuit pas, s'il a de l'étymologie. » (MAURICE DONNAY.)



L'honorable M. **L.-A. Taschereau**, avocat, Conseil du Roi, docteur en droit, ministre dans le gouvernement de la province de Québec (Québec).

L'honorable M. **J.-L. Décarie**, ministre dans le gouvernement de la province de Québec (Montréal).

L'honorable M. **J.-E. Caron**, ministre dans le gouvernement de la province de Québec (Québec).

L'honorable M. **Cyrille Delage**, notaire, docteur en droit, membre du Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec, président de l'Assemblée législative de la province de Québec (Québec).

L'honorable M. **Adélarde Turgeon**, avocat, Conseil du Roi, Compagnon de l'Ordre de Saint Michel et de Saint Georges, docteur ès lettres, président du Conseil législatif de la province de Québec (Québec).

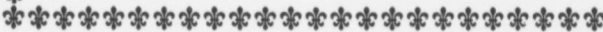
L'honorable M. **Némèse Garneau**, membre du Conseil législatif de la province de Québec (Québec).

L'honorable M. **Ernest DeVarennès**, notaire, membre du Conseil législatif de la province de Québec (Waterloo).

L'honorable M. **E. Choquette**, membre du Conseil législatif de la province de Québec (Québec).

M. **J.-M. Tellier**, avocat, Conseil du Roi, docteur en droit, membre du Conseil de l'Instruction

« La langue constitue le lien social le plus puissant qui relie entre eux les membres d'une communauté. »
(ALBERT DAUZAT.)



pu
ch
la
M. F
lég
M. A
blé
bec
M. J
blé
L'hon
pro
M. P
vinc
L'hon
du)
M. le
tréal
M. le
A.-I
M. le
J.-A
M. le
l'abb
M. le
M. le
M. le
M. le
de-Ri

« Parle
libérale. »

publique de la province de Québec, député et chef de l'opposition à l'Assemblée législative de la province de Québec (Joliette).

M. **Henri Bourassa**, ancien député à l'Assemblée législative de la province de Québec (Montréal).

M. **Armand Lavergne**, avocat, député à l'Assemblée législative de la province de Québec (Québec).

M. **J.-N. Francœur**, avocat, député à l'Assemblée législative de la province de Québec (Québec).

L'honorable Sir **Georges Garneau**, Chevalier, professeur à l'Université Laval (Québec).

M. **Pantaléon Pelletier**, représentant de la province de Québec à Londres.

L'honorable M. **Jacques Bureau**, avocat, Conseil du Roi, ancien ministre (Trois-Rivières).

M. le Vice-Recteur de l'Université Laval, à Montréal : M. le Chanoine **G. Dauth**.

M. le Recteur de l'Université d'Ottawa : R. P. **A.-B. Roy**, O. M. I.

M. le Supérieur du Séminaire de Nicolet : Mgr **J.-A.-I. Douville**, P. D.

M. le Supérieur du Collège de Sainte-Anne : M. l'abbé **L. Dumais**.

M. le Supérieur du Séminaire de Sainte-Thérèse : M. le Chanoine **L.-A. Jasmin**.

M. le Supérieur du Séminaire des Trois-Rivières : M. le Chanoine **L. Arcand**.

M. le Supérieur du Séminaire de Saint-Germain-de-Rimouski : M. le Chanoine **Chs.-P. Côté**.

« Parler français est le complément de toute éducation libérale. »
(FERDINAND BRUNOT.)

- M. le Supérieur du Séminaire de Chicoutimi : M.
l'abbé **Alfred Tremblay**.
- M. le Supérieur du Séminaire de Sherbrooke : M.
l'abbé **A.-O. Gagnon**.
- M. le Supérieur du Collège de Lévis : M. l'abbé
Aug. Marcoux.
- M. le Supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe :
Mgr **C.-P. Choquette**, P. A.
- M. le Supérieur du Collège de l'Assomption : M.
l'abbé **V.-E. Pauzé**.
- M. le Supérieur du Collège de Joliette : Rév. P.
F.-M. Roberge, C. S. V.
- M. le Supérieur du Collège de Saint-Laurent :
Rév. P. **J.-E. Hébert**, C. S. C.
- M. le Supérieur du Collège Bourget : Rév. P.
A.-D. Richard, C. S. V.
- M. le Supérieur du Séminaire et du Collège de
Montréal : M. l'abbé **Chs Lecoq**, S. S.
- M. le Supérieur du Collège de Valleyfield : M.
l'abbé **P.-A. Sabourin**.
- M. le Supérieur de l'Université du Collège de
Saint-Joseph de Memramcook : Rév. P. **B.
Lecavalier**, C. S. C.
- M. le Supérieur du Collège de Sainte-Anne de
Church-Point : Rév. P. **P. Chiasson**, Eud.
- M. le Supérieur du Collège du Sacré-Cœur de
Caraquet : Rév. P. **E. Travert**, Eud.
- R. P. Recteur du Collège Sainte-Marie : R. P. **T.
Filiatrault**, S. J.

« Il est encor vainqueur sous les couleurs anglaises. »
(CHAPMAN.)



M.
M.
abbé
the :
M
. P.
nt :
P.
de
M.
de
B.
de
de
T.



Sir LOMER GOUIN
Premier Ministre de la province de Québec



R. P. Recteur du Collège de Saint-Boniface : R. P. **J. Carrière, S. J.**

M. le Président de "Association canadienne-française d'éducation d'Ontario : M. **B.-O. Boudrault** (Ottawa).

M. le Président de l'Assomption, société nationale des Acadiens : M. **Buote, Tignish, I.-P.-É.**

M. le Président de l'Assomption, société acadienne de secours mutuels : M. **J.-W. Comeau** (Comeauville, N.-E.).

M. le Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal : M. **Thomas Gauthier.**

M. le Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec : M. **P.-H. Bédard.**

M. le Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur de Québec : M. **Jos. Gosselin.**

M. le Président de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique : M. **H.-T. Ledoux** (Nashua, N.-H.).

M. le Président de l'Association canado-américaine : M. **A.-A.-E. Brien** (Manchester, É.-U.).

M. le Président général des Forestiers franco-américains : M. **J.-H. Guillet** (Lowell, É.-U.).

M. le Président de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa : M. **B.-O. Boudrault.**

M. le Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg : M. **L.-F. Cardinal.**

M. le Président de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Edmonton ;

M. le Président de la Section française de la Société

« Défendez votre mère contre ceux qui veulent faire servir une demoiselle de bonne maison. » (RONSARD.)



Roy
(Qu
M. le
M.
M. le
fran
M. le
M. :
M. le I
M. le
Osc
M. le I
du S
M le I
de la
(Moi
M. le I
de la
Perr
M. le I
et d
Gren

« On co
leur langu
traditions
patrie. »



Royale du Canada : L'hon. Sir **A.-B. Routhier** (Québec).

M. le Président de l'Institut canadien de Québec : **M. Ferdinand Roy** (Québec).

M. le Président général des Artisans canadiens-français : **M. Ludger Gravel** (Montréal).

M. le Président général de l'Alliance Nationale : **M. L.-A. Lavallée** (Montréal).

M. le Président de l'Union Saint-Joseph du Canada.

M. le Président de l'Union Saint-Pierre : **M. Oscar Lavallée** (Montréal).

M. le Président général de la Fédération des Ligues du Sacré-Cœur : **M. J.-B. Prince** (Montréal).

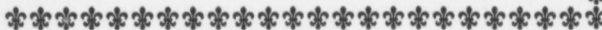
M. le Président général de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne : **M. G.-H. Baril** (Montréal).

M. le Président général de l'Association catholique de la Jeunesse franco-américaine : **M. Louis Perras** (New-Bedford, É.-U.).

M. le Président du Conseil national des Métiers et du Travail de Québec : **M. Alexandre Grenier** (Québec).



« On comprend que les minorités défendent passionnément leur langue, qui est leur patrimoine moral, qui représente des traditions chères, qui est le symbole de la race, de la petite patrie. » (ALBERT DAUZAT.)



BUREAU DU CONGRÈS



PRÉSIDENT :

Mgr **Paul-Eugène Roy**, évêque d'Éleuthéroquois,
Auxiliaire de Québec, président de la Société du
Parler français au Canada (Québec).

VICE-PRÉSIDENTS :

L'honorable **M. N.-A. Belcourt**, avocat, docteur
en droit, Conseil du Roi, membre du Conseil
Privé du Canada, sénateur (Ottawa).

L'honorable **M. Thomas Chapais**, Chevalier de
la Légion d'honneur, docteur ès lettres, membre
du Conseil Législatif de Québec, membre de la
Société Royale du Canada, membre du Conseil
de l'Instruction publique de la province de
Québec, professeur à l'Université Laval (Qué-
bec).

L'honorable **M. P.-A. Landry**, docteur en droit,
juge de la Cour Suprême du Nouveau-Brunsw-
wick (Dorchester, N.-B.).

TRÉSORIER :

M. l'abbé **S.-A. Lortie**, docteur en théologie, maî-
tre ès arts, professeur à l'Université Laval, tréso-

« Albion notre foi, la France notre cœur ! » (CRÉMAZIE.)



rier
(Qu

M. l'a
tair

M. A
doct
du
secre
au C

M. l'a
et en
Lava
rieur
de la
M. J.-
en d
bec).

M. l'al
licenc
bre d
à l'U
M. Am
tariat
(Qué

« Qui
un peupl



rier de la Société du Parler français au Canada (Québec).

ASSISTANT-TRÉSORIER :

M. l'abbé **Philéas Fillion**, maître ès arts, secrétaire de l'Université Laval (Québec).

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

M. **Adjutor Rivard**, avocat, Conseil du Roi, docteur ès lettres, membre de la Société Royale du Canada, professeur à l'Université Laval, secrétaire général de la Société du Parler français au Canada (Québec).

SECRÉTAIRES-ADJOINTS :

M. l'abbé **Élie Auclair**, docteur en théologie et en droit canonique, professeur à l'Université Laval, professeur à l'École d'enseignement supérieur des jeunes filles, secrétaire de la Rédaction de la *Revue Canadienne* (Montréal).

M. **J.-E. Prince**, avocat, Conseil du Roi, docteur en droit, professeur à l'Université Laval (Québec).

M. l'abbé **Camille Roy**, docteur en philosophie, licencié ès lettres de l'Université de Paris, membre de la Société Royale du Canada, professeur à l'Université Laval (Québec).

M. **Amédée Denault**, publiciste, chef du Secrétariat des Œuvres de l'Action Sociale Catholique (Québec).

« Qui tient la langue tient la clef qui des chaînes, délivre un peuple. »
(MISTRAL.)



BUREAUX
DES
SECTIONS D'ÉTUDE



SECTION SCIENTIFIQUE

PRÉSIDENT :

L'honorable **M. Pascal Poirier**, Officier de la
Légion d'honneur, membre de la Société Royale
du Canada, sénateur (Shédiac, N.-B.).

VICE-PRÉSIDENTS :

(Sous-section historique)

M. Joseph-Edmond Roy, docteur ès lettres,
Officier de l'Instruction publique, membre de la
Société Royale du Canada, professeur à l'Uni-
versité Laval, Archiviste du Canada (Ottawa).

(Sous-section juridique)

L'honorable **M. A. Constantineau**, docteur en
droit, juge de la Cour de comté de l'Ontario
(Ottawa).

« Élever notre vulgaire à l'égal et parangon des autres plus
fameuses langues. » (J. DU BELLAY.)





Mgr PAUL-EUGÈNE ROY
Évêque d'Eleuthéropolis, Auxiliaire de Québec



la
ale

s,
la
i-
).

n
o

s
)
,

(Sous-section philologique)

M. **Alcée Fortier**, docteur ès lettres, Officier de l'Instruction publique, Chevalier de la Légion d'honneur, professeur à l'Université Tulane, président de l'Athénée Louisianais, président de la Société historique de la Louisiane (Nouvelle-Orléans, Louisiane, E.-U.).

M. J.
en
ver.

SECRÉTAIRES :

(Sous-section historique)

M. l'abbé **Thomas Nadeau**, Lauréat de l'Université de Lille, professeur au Collège de Lévis (Lévis).

M. l'a
licer
fesse
Hya

(Sous-section juridique)

M. **Oscar Hamel**, notaire, licencié en droit (Québec).

L'hono
teur
publi

(Sous-section philologique)

M. **J.-E. Plamondon**, notaire (Québec).

M. l'abl
de M
M. l'ab
Princi

RAPPORTEURS :

(Sous-section historique)

M. l'abbé **Antonio Huot**, docteur en théologie et en philosophie (Pass-Christian, Mississipi, E.-U.).

M. C.-,
généra
(Québu

« Pour parler français, il faut avoir dans l'âme un fonds de noblesse et de sincérité. »
(LOUIS VEUILLOT.)

« Sur le plus dégén



(Sous-section juridique)

M. J.-E. Prince, avocat, Conseil du Roi, docteur en droit, professeur d'économie politique à l'Université Laval (Québec).

(Sous-section philologique)

M. l'abbé Émile Chartier, docteur en philosophie, licencié ès lettres de l'Université de Paris, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe (Saint-Hyacinthe).

SECTION PÉDAGOGIQUE

PRÉSIDENT :

L'honorable M. P. Boucher de la Bruère, docteur ès lettres, surintendant de l'Instruction publique dans la province de Québec (Québec).

VICE-PRÉSIDENTS :

M. l'abbé R. Labelle, S. S., directeur du Collège de Montréal (Montréal).

M. l'abbé J.-S. Corbeil, docteur en théologie, Principal de l'École Normale de Hull (Hull).

SECRÉTAIRE :

M. C.-J. Magnan, maître ès arts, Inspecteur général des écoles de la province de Québec (Québec).

« Sur les bords du Saint-Laurent, notre langage n'a pas plus dégénéré que notre caractère. » (XAVIER MARMIER.)



RAPPORTEURS :

- M. l'abbé **P. Perrier**, docteur en théologie et en droit canonique, professeur à l'Université Laval, visiteur des écoles de Montréal (Montréal).
M. l'abbé **N. Degagné**, maître ès arts, professeur au Séminaire de Chicoutimi (Chicoutimi).

SECTION LITTÉRAIRE

PRÉSIDENT :

L'honorable **M. L.-A. Prudhomme**, juge de la Cour de comté du Manitoba, membre de la Société Royale du Canada (Saint-Boniface).

VICE-PRÉSIDENTS :

- M. **Pamphile LeMay**, docteur ès lettres, membre de la Société Royale du Canada (Lotbinière).
M. **A.-D. DeCelles**, docteur ès lettres, membre de la Société Royale du Canada, conservateur de la bibliothèque du Parlement du Canada (Ottawa).

SECRÉTAIRE :

M. **J.-B. Lagacé**, professeur à l'Université Laval (Montréal).

« Les belles dames du Canada ne peuvent entendre un barbarisme sans rire. » (PIERRE KALM, en 1753.)

M. l'abbé
lice
de
à l'

L'honorable
droit
sénat

M. Eugène
président
Canadain

M. J.-B.
médecin
franco

M. Amélie
riat de
(Québec)

« La Fra

RAPPORTEUR :

M. l'abbé **Camille Roy**, docteur en philosophie, licencié ès lettres de l'Université de Paris, membre de la Société Royale du Canada, professeur à l'Université Laval (Québec).

SECTION DE LA PROPAGANDE

PRÉSIDENT :

L'honorable M. **Raoul Dandurand**, docteur en droit, membre du Conseil Privé du Canada, sénateur (Montréal).

VICE-PRÉSIDENTS :

M. **Eugène Rouillard**, Officier, d'Académie, vice-président de la Société du Parler français au Canada (Québec).

M. **J.-Armand Bédard**, médecin, docteur en médecine, président de la Société historique franco-américaine (Lynn, É.-U.).

SECRÉTAIRES :

M. **Amédée Denault**, publiciste, chef du Secrétariat des Œuvres de l'Action Sociale Catholique (Québec).

« La France est assez riche pour avoir deux littératures. »

(VILLEMAIN.)



M. P.-G. Roy, docteur ès lettres, membre de la Société Royale du Canada (Lévis).

M. l'abbé **Cyrille Gagnon**, docteur en théologie, licencié en philosophie, professeur au Petit Séminaire de Québec (Québec).

RAPPORTEURS.

M. l'abbé **Élie Auclair**, docteur en théologie et en droit canonique, professeur à l'Université Laval (Montréal).

M. **Adjutor Roy**, notaire (Lévis).

M. **Hector Bernier**, avocat, licencié en droit (Québec).

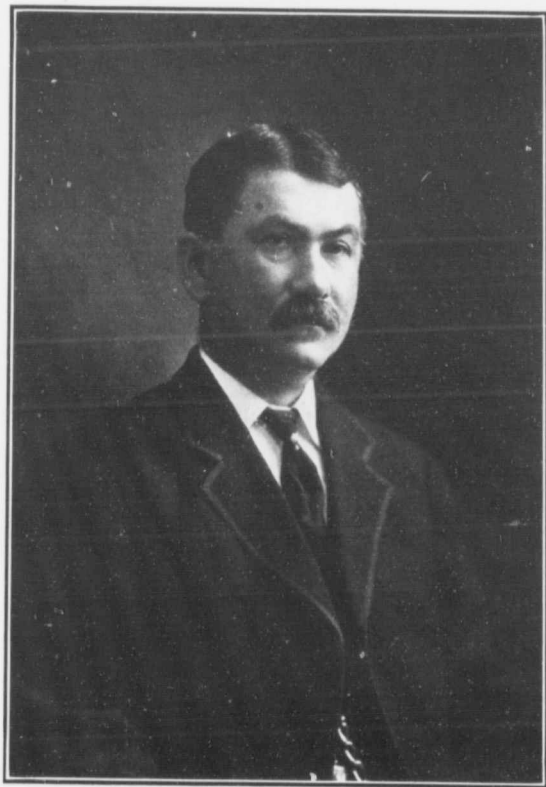


« Faisons renaître et ressusciter les mots qui ont été du
piéça délaissés, rappelons-les, lesquels remis en usage auront
plus de grâce et de goust pour estre sortis de notre ancien
estoc. »
(ETIENNE PASQUIER).

de la
logie,
Petit

et en
Laval

droit



M. NAPOLÉON DROUIN
Maire de Québec

—
té du
uront
ncien
(R).





RÈGLEMENT

DU

**PREMIER CONGRÈS DE LA LANGUE
FRANÇAISE AU CANADA**



ARTICLE I

OBJET

Le Premier Congrès de la Langue française au Canada se tiendra, suivant les dispositions prises par la Société du Parler français au Canada, à Québec, du lundi, 24 juin, au dimanche, 30 juin 1912.

L'objet du Congrès est l'examen des questions que soulèvent la défense, la culture et le développement de la langue et de la littérature françaises au Canada.

I

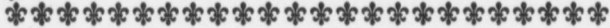
PRÉPARATION DU CONGRÈS

ARTICLE 2

COMITÉ ORGANISATEUR

Le Congrès est organisé, préparé et convoqué par les soins d'un Comité organisateur, établi, le 14

« Les anciens mots français, mêlés aux mots saxons,
Sonnent partout sans fin la victoire normande. »
(ZIDLER.)



février
Canada

Le
siège s
Canada
qu'il es
La c
poste,
avant l

Le B
des offic
membres
trésorier
ral, et q

Le Co
ce Comit
naux se p
grès :

« L'évolt
de la nation



Comité général

a) Le *Comité général* règle ce qui concerne l'organisation générale du Congrès ; il élit ses officiers, statue sur le règlement et sur le programme des travaux, des séances et des fêtes, et forme les bureaux des différentes sections du Congrès.

Bureau

b) Le *Bureau* reçoit les demandes d'inscription et arrête la liste des membres du Congrès ; il constitue les commissions organisatrices et les comités régionaux qu'il juge utile d'établir, définit leurs attributions, dirige leurs travaux et reçoit leurs rapports ; il prend les mesures d'exécution utiles à la réalisation du programme et au fonctionnement du Congrès, assigne à chacun sa part de travail, s'assure les concours et la collaboration utiles, décide de l'admission des rapports, études, mémoires et communiqués, arrête et ordonnance les dépenses et règle tout le détail de l'organisation. Dans l'exercice de ces pouvoirs, il représente le *Comité général*.

Commission d'initiative

c) Une *Commission d'initiative*, composée du président, du trésorier et des secrétaires du *Comité général*, est chargée d'étudier et de suggérer les mesures à prendre et les projets à réaliser pour l'organisation du Congrès. Dans les cas d'urgence et

« En toutes matières, langue, religion, propriété ou personne, les sujets britanniques possèdent des droits égaux. »
(Sir JOHN A. McDONALD.)

pour l
le Bur
la Cor
qu'elle

d) I
les mis
et publi
port et
fêtes, r

e) Le
dans d
Unis, o
assigné
des coti

Sont i
y être ac
ainsi qu

« La lan
plus sacrés

pour les affaires de moindre importance, ou lorsque le Bureau complet ne peut pas facilement se réunir, la Commission d'initiative a les pouvoirs du Bureau, qu'elle représente.

Commissions organisatrices

d) Les *Commissions organisatrices* remplissent les missions que le Bureau leur confie : propagande et publicité, questions de finances, moyens de transport et de logement, ordonnance des séances et des fêtes, réception des congressistes et des invités, etc.

Comités régionaux

e) Les *Comités régionaux*, établis par le Bureau dans différents centres du Canada et des États-Unis, organisent, chacun dans la région qui lui est assignée, le recrutement des membres, la perception des cotisations, et la réalisation du programme.

II

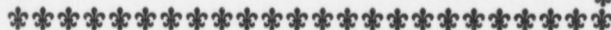
CONSTITUTION DU CONGRÈS

ARTICLE 6

COMPOSITION

Sont invités à participer au Congrès et peuvent y être admis les Canadiens français et les Acadiens, ainsi que les administrations, institutions, sociétés,

« La langue doit être considérée comme un des privilèges les plus sacrés d'un peuple. »
(LANGEVIN.)



associations et corporations canadiennes-françaises et acadiennes, qui déclarent y adhérer et payent la cotisation fixée.

Les adhésions doivent être agréées par le Bureau.

ARTICLE 7

CLASSES DE MEMBRES

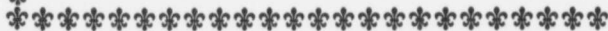
Le Bureau décerne le titre de *membre donateur* à ceux qui, pour contribuer au succès du Congrès, versent une cotisation de \$25.00 ou plus, et le titre de *membre bienfaiteur* à ceux qui payent une cotisation de \$5.00 au moins.

Outre ces deux classes, le Congrès comprend des *membres titulaires*, qui paient une cotisation de \$2.00, et des *membres adhérents*, qui payent une cotisation de \$0.50.

Les administrations, institutions, sociétés, associations et corporations ne sont admises à s'inscrire que comme membres donateurs ou bienfaiteurs : cette inscription donne à chacune d'elles le droit de recevoir un exemplaire du compte rendu des actes du Congrès et de se faire représenter à la réunion par deux délégués, qui ont, en séance, les mêmes droits que les membres titulaires.

Les membres donateurs, bienfaiteurs et titulaires peuvent être choisis comme officiers du Congrès et de ses sections, présenter des travaux et prendre part aux délibérations ; chacun d'eux rece-

«Jamais nous n'abdiquerons les droits qui nous sont garantis par les traités, les lois et la constitution.» (MERCIER.)



vra gratuitement un exemplaire du compte rendu des actes du Congrès.

Les membres adhérents ont le droit d'assister aux séances du Congrès et de ses sections. Toutefois, si par suite de l'affluence des membres, les locaux devenaient insuffisants, les membres adhérents ne pourraient avoir accès à toutes les séances.

ARTICLE 8

ADHÉRENTS ÉTRANGERS

Les personnes et les sociétés étrangères peuvent adhérer au Congrès et avoir droit au compte rendu, en payant une somme de \$4.00 (20 francs) pour les individus, et de \$7.00 (35 francs) pour les associations.

ARTICLE 9

AUDITEURS ET ZÉLATEURS

Le Bureau du Congrès peut admettre, aux conditions qu'il juge convenable d'imposer, des auditeurs aux séances du Congrès.

Le Bureau peut aussi décerner le titre de *zélateur* à toute personne qui contribue au succès du Congrès.

« Toutes tribus dans l'État ont des droits égaux, et chacune a le droit inviolable de conserver sa langue et sa nationalité. »

(MILLS.)



Sur
du tré
carte v
aux sé
nelle.

Le I
le Bure
délibéra
Il peut
charge
cations
Les 1
direction
à la réali

Le Coi
1° Un

« Nous s
de les affir



ARTICLE 10

CARTES DE MEMBRES

Sur versement de la cotisation entre les mains du trésorier, chaque membre ou délégué reçoit une carte valant quittance, et qui sert de billet d'entrée aux séances. Cette carte est strictement personnelle.

III

DIRECTION DU CONGRÈS

ARTICLE 11

BUREAU

Le Bureau du Comité organisateur constitue le Bureau du Congrès. Il dirige les travaux et les délibérations, et statue sur tout incident non prévu. Il peut modifier le programme et le règlement, à charge de faire connaître en temps utile les modifications aux membres du Congrès.

Les Bureaux des sections prennent, sous la direction du Bureau du Congrès, les mesures utiles à la réalisation de leurs programmes.

IV

ORDRE INTÉRIEUR

ARTICLE 12

SECTIONS

Le Congrès comprend quatre sections :

1° Une section scientifique ;

« Nous savons quels sont nos droits, et quand vient le temps de les affirmer, nous les affirmons. »
(LANGEVIN.)



- 2° Une section pédagogique ;
- 3° Une section littéraire ;
- 4° Une section de la propagande.

Chaque section s'occupe, sous la direction de son Bureau et suivant l'ordre du jour réglé par lui, de l'étude des questions qui lui sont soumises par le programme. Elle formule les vœux qui découlent de ses délibérations.

Les secrétaires de sections sont chargés des comptes rendus des séances, qu'ils doivent remettre au secrétaire général du Congrès.

Les rapporteurs sont chargés de faire rapport au Congrès sur les délibérations et les travaux des sections, et de présenter les propositions et les vœux qu'elles ont formulés. Leurs rapports doivent être remis au secrétaire général du Congrès, avec les manuscrits des travaux présentés et des discours prononcés dans les sections.

ARTICLE 13

TRAVAUX ET DISCUSSIONS

Aucun travail ne peut être présenté, ni aucune proposition faite au Congrès, soit dans les sections, soit en séance générale, si l'auteur n'en a communiqué au Comité organisateur le manuscrit, ou au moins un résumé et les conclusions, avant le 1er mai 1912.

« Tant qu'un peuple n'est envahi que dans son territoire, il n'est que vaincu ; mais s'il se laisse envahir dans sa langue, il est fini. »
(DE BONALD.)



T
débi
dite
L
mun
secti
sembl
ne s

Le
à la

Afir
les m
pris la
une sé
aux r
le cas,
le ma

« Ap



Toute discussions ne concernant pas l'objet des débats, tels qu'arrêtés par le programme, est interdite.

La durée de chaque discours, lecture ou communication, tant en séance générale que dans les sections, est limitée à 15 minutes, à moins que l'assemblée n'en décide autrement. Les rapporteurs ne sont pas soumis à cette règle.

ARTICLE 14

VŒUX

Les vœux formulés par les sections sont soumis à la ratification du Congrès en assemblée générale.

V

ACTES DU CONGRÈS

ARTICLE 15

COMPTES RENDUS

Afin d'assurer l'exactitude des comptes rendus, les membres qui auront présenté des travaux ou pris la parole dans une séance de section ou dans une séance générale du Congrès, devront remettre aux rapporteurs ou au secrétaire général, suivant le cas, dans les vingt-quatre heures suivantes, soit le manuscrit du mémoire dont ils auront donné

« Apprends avec fierté ta langue maternelle. »

(V. DE LAPRADE.)



lecture ou du discours qu'ils auront prononcé, soit un résumé écrit de leur communication.

Dans le cas où ces notes ne seraient pas ainsi fournies, le texte rédigé par les secrétaires en tiendra lieu, ou le titre seul du travail sera mentionné.

Le Bureau du Congrès ou le comité qui sera chargé de la publication des comptes rendus aura le droit de déterminer quels travaux, discours, mémoires ou communications y seront imprimés, et d'en fixer l'étendue.

ARTICLE 16

RÉALISATION DES VŒUX

Le Congrès devra prendre les dispositions nécessaires pour assurer la continuation de son œuvre, la réalisation de ses vœux, et la publication des comptes rendus.



« La langue est le lien le plus énergique de la culture commune d'un peuple. » (BLUNTSCHLI.)



é, soit
s ainsi
n tien-
ionné.
i sera
ura le
émoi-
d'en

éces-
e, la
omp-



MOMUMENT DE CHAMPLAIN

m-
)



PROGRAMME GÉNÉRAL



(Avant le Congrès)

DIMANCHE, 23 JUIN, ET LUNDI, 24 JUIN

Célébration de la Fête nationale des Canadiens français, organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur de Québec : *Messe, Cortège de saint Jean-Baptiste, Banquet, Jeux et Divertissements*, etc.—Programme spécial.

(Le Congrès)

LUNDI, 24 JUIN

2 heures.—Ouverture, à l'Université Laval, des bureaux du Secrétariat : inscription des Congressistes, légitimation des cartes de délégués, distribution des imprimés et des insignes, etc.

8 heures du soir.—Séance d'ouverture du Congrès, à la Salle des exercices militaires. (Voir p. 51.)

MARDI, 25 JUIN

10 heures.—1ère Séance générale du Congrès, à la Salle des Promotions, à l'Université Laval. (Voir p. 52)

« Nous parlons latin. »

(GASTON PARIS.)

2
8 h
orgar
réuni
p. 54

Le
Saint-
Ap
8 h
organ
exerci

10
2 h
8 h
la Soc
exerci

10
Salle (p. 56.)
2 h
Salle (p. 58.)
8 h
organ
Salle d

« Il f



2 heures.—Séances des Sections.

8 heures du soir.—2e Séance générale du Congrès, organisée par les Sections littéraire et pédagogique réunies, à la Salle des exercices militaires. (Voir p. 54.)

MERCREDI, 26 JUIN

Le matin.—Excursion (par souscriptions) à Saint-Joachim. (Voir p. 88.)

Après-midi.—Retour à Québec.

8 heures du soir.—3e Séance générale du Congrès, organisée par la Section scientifique, à la Salle des exercices militaires. (Voir p. 55.)

JEUDI, 27 JUIN

10 heures.—Séances des Sections. (Voir p. 63.)

2 heures.—Séances des Sections. (Voir p. 63.)

8 heures du soir.—Grand concert, organisé par la Société Symphonique de Québec, à la Salle des exercices militaires. (Voir p. 90.)

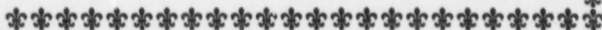
VENDREDI, 28 JUIN

10 heures.—4e Séance générale du Congrès, à la Salle des Promotions, à l'Université Laval. (Voir p. 56.)

2 heures.—5e Séance générale du Congrès, à la Salle des Promotions, à l'Université Laval. (Voir p. 58.)

8 heures du soir.—6e Séance générale du Congrès, organisée par la Section de la propagande, à la Salle des exercices militaires. (Voir p. 60.)

« Il faut enseigner, en puriste, le français classique. »
(ALBERT DAUZAT.)



diens
Jean-
lesse,
ux et

des
res-
stri-

rès,
51.)

la
oir



SAMEDI, 29 JUIN

10 heures.—7e Séance générale du Congrès, à la Salle des Promotions, à l'Université Laval. (Voir p. 61.)

1 heure.—Déjeuner (par souscriptions), au Château-Frontenac. (Voir p. 91.)

Le soir.—Feux de la Saint-Jean. Concerts en plein air. Assemblées populaires.

DIMANCHE, 30 JUIN

10 heures.—Messe solennelle, à la Basilique. (Voir p. 92.)

Après-midi.—Manifestation populaire aux monuments de Laval, de Champlain, de Montcalm et des Braves, organisée par l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française avec le concours des Zouaves canadiens, des Gardes indépendantes, et des Sociétés nationales. (Voir p. 93.)

8 heures du soir.—Séance de clôture du Congrès, à la Salle des exercices militaires. (Voir p. 62.)

10 heures du soir.—Feu d'artifice, sur les murs, en face du Parlement.

(Après le Congrès)

Excursion au Saguenay. Départ à 10 heures du matin, le lundi, 1er juillet. (Par souscriptions.) (Voir p. 94.)

« Certes, de nos voisins l'alliance m'enchanté,
Mais leur langue, à vrai dire, est trop envahissante. »

(VIENNET.)

PRO

L

1° M

2° L'

l

3° So

4° Mg

5° Mg

6° M.

7° L'h

8° Mg

(1) So
l'adresse
tance im

« L'al

❀❀❀

PROGRAMME DES SÉANCES GÉNÉ- RALES DU CONGRÈS

SÉANCE D'OUVERTURE

Salle des exercices militaires

LE LUNDI, 24 JUIN, À 8 HEURES DU SOIR

Président : Mgr P.-E. Roy

1° Mgr P.-E. ROY, président :—*Allocution.—Ou-
verture du Congrès.*

2° L'hon. M. P. LANDRY :—*Présentation des hom-
mages des Congressistes à Son Altesse Royale
le Duc de Connaught, Gouverneur général du
Canada.*

3° Son Altesse Royale le DUC DE CONNAUGHT: (1)
—*Allocution.*

4° Mgr L.-N. BÉGIN :—*Présentation des hommages
des Congressistes à Son Excellence le Délégué
apostolique.*

5° Mgr STAGNI, Délégué apostolique :—*Allocution.*

6° M. C.-E. BONIN, premier secrétaire d'ambas-
sade chargé du Consulat général de France
au Canada : — *Allocution.*

7° L'hon. Sir LOMER GOUIN :—*Bienvenue de la
province de Québec aux Congressistes.*

8° Mgr A. LANGEVIN :—*Le Salut à Québec, réponse
des Congressistes.*

(1) Son Altesse assistera à cette séance et répondra à
l'adresse qui lui sera présentée, à moins que quelque circons-
tance imprévue ne la force à changer son programme.

« L'anglicisme, voilà l'ennemi ! » (J.-P. TARDIVEL.)



1ère SÉANCE GÉNÉRALE



Salle des Promotions

LE MARDI, 25 JUIN, À 10 HEURES DU MATIN

Président : Mgr **P.-E. Roy**

- 1° L'hon. M. J. DUBUC :—*Adresse à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.*
- 2° L'hon. Sir FRANÇOIS LANGELIER, Lieutenant-Gouverneur :—*Allocution.*
- 3° L'hon. M. J.-O. RHÉAUME :—*Adresse à la Ville de Québec.*
- 4° M. N. DROUIN, maire de Québec :—*Allocution.*
- 5° L'hon. M. P.-A. LANDRY :—*Adresse à l'Université Laval.*
- 6° M. l'abbé AMÉDÉE GOSSELIN, recteur de l'Université Laval :—*Allocution.*
- 7° *Dépêche au Pape.*
- 8° *Dépêche au Roi.*
- 9° M. l'abbé T. QUINN :—*Une voix de l'Irlande.*

« Mon Dieu, j'ai parlé avec la voix que vous m'avez donnée ; j'ai écrit avec les mots que vous avez enseignés à ma mère et à mon père qui me les ont transmis. » (FRANCIS JAMMES.)



TIN

Honneur
ince de

tenant-

la Ville

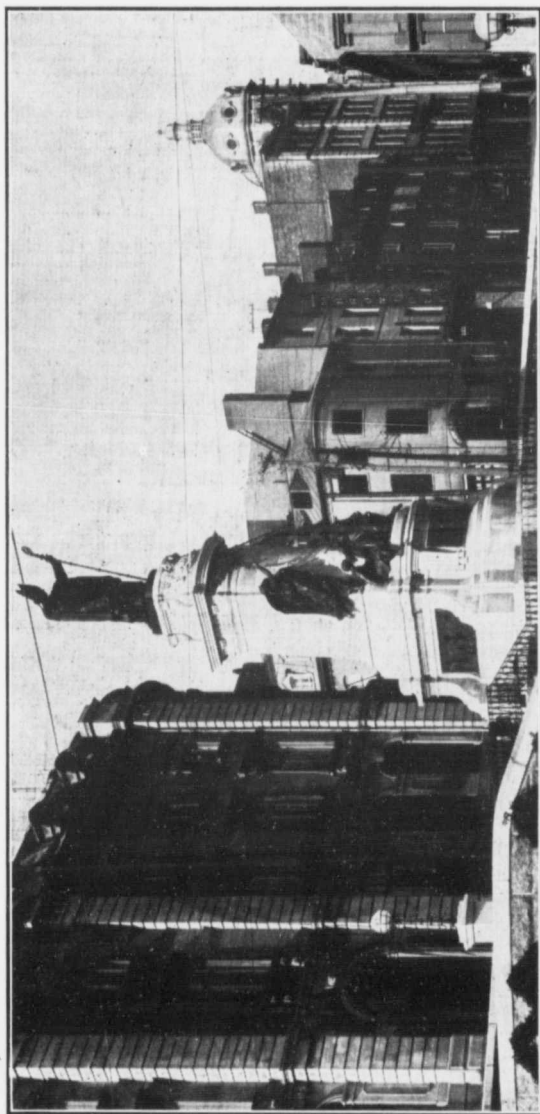
ocation.

l'Uni-

l'Uni-

lande.

onnée ;
nière et
MMES.)



MONUMENT DE Mgr DE LAVAL

2e SÉANCE GÉNÉRALE

Organisée par les Sections littéraire et pédagogique



Salle des exercices militaires

LE MARDI, 25 JUIN, À 8 HEURES DU SOIR

Présidents : L'hon. M. L.-A. Prudhomme
L'hon. M. P. B. de la Bruère

- 1° L'hon. M. L.-A. PRUDHOMME, président de la
Section littéraire :—*Allocution.*
- 2° L'hon. M. P.-B. DE LA BRUÈRE, président de
la Section pédagogique :—*Allocution.*
- 3° L'hon. Sir A.-B. ROUTHIER :—*Adresse à l'Académie française.*
- 4° M. ÉTIENNE LAMY, de l'Académie française :—
Discours.
- 5° M. l'abbé L.-A. GROULX :—*Les traditions des lettres françaises au Canada.*
- 6° M. GUSTAVE ZIDLER :—*Poème : Pour la plus grande gloire du parler français.—Vers le Passé.*

« La langue française a attaché une probité à son génie. »
(RIVAROL.)



I
1°
2°
3° I
4° I
5° M
6° M
—
« E
faut s



3e SÉANCE GÉNÉRALE

Organisée par la Section scientifique



Salle des exercices militaires

LE MERCREDI, 26 JUIN, À 8 HEURES DU SOIR

Président : L'hon. M. Pascal Poirier

- 1° L'hon. M. PASCAL POIRIER, président de la Section scientifique :—*Allocution.*
- 2° M. ARAM-J. POTHIER :—*La situation économique et politique des Canadiens français aux États-Unis.*
- 3° M. W. CHAPMAN :—Poème : *Les Martyrs du Long-Saut.*
- 4° L'hon. M. N.-A. BELCOURT :—*De l'exercice des droits reconnus à la langue française au Canada.*
- 5° M. ALCÉE FORTIER :—*La Louisiane française.*
- 6° M. l'abbé P.-C. GAUTHIER :—*Le miracle acadien.*

« En face de l'anglais, le latin est un chien de garde qu'il faut soigner, nourrir et caresser. » (REMY DE GOURMONT.)



4^e SÉANCE GÉNÉRALE



Salle des Promotions

LE VENDREDI, 28 JUIN, A 10 HEURES DU MATIN

Président : Mgr **P.-E. Roy**

1° Mgr L.-A. PAQUET :—*L'Église catholique et le problème des langues nationales.*

2° Réception des Rapports des Sections d'étude et adoption des Vœux.

a) Section scientifique :

Sous-section historique : Rapporteur, M. l'abbé A. HUOT.

Sous-section juridique : Rapporteur, M. J.-E. PRINCE.

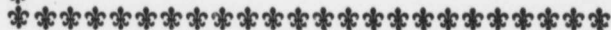
Sous-section philologique : Rapporteur, M. l'abbé E. CHARTIER.

b) Section pédagogique :

Enseignement primaire : Rapporteur, M. l'abbé P. PERRIER.

Enseignement secondaire : Rapporteur, M. l'abbé N. DEGAGNÉ.

« Un des plus précieux éléments de notre richesse nationale, c'est la langue française. » (LOUIS FRÉCHETTE.)



c)

d)

« L'id
les plus f



e) Section littéraire : Rapporteur, M. l'abbé C. ROY.

d) Section de la propagande :

Sous-section A : Rapporteur, M. l'abbé E. AUCLAIR.

Sous-section B : Rapporteur, M. ADJUTOR ROY.

Sous-section C : Rapporteur, M. HECTOR BERNIER.



« L'idiome que parlent les Acadiens est une des branches
les plus fécondes et les mieux conservées de la langue d'oïl. »

(PASCAL POIRIER.)



5^e SÉANCE GÉNÉRALE



Salle des Promotions

LE VENDREDI, 28 JUIN, À 2 HEURES

Président : Mgr P.-E. Roy

- 1° M. ADOLPHE POISSON :—Poème : *L'hécatombe.*
- 2° M. l'abbé CAMILLE ROY :—*La Société du Parler français au Canada et son premier concours littéraire.*
- 3° Examen des rapports et adoption des vœux.
—Continuation de la séance du matin.



« On parle ici parfaitement bien, sans mauvais accent. »
(DE LA POTHERIE, EN 1753.)





MONUMENT DE MONTCALM

mb.
rler
ours
eux.

6e SÉANCE GÉNÉRALE

Organisée par la Section de Propagande



Salle des exercices militaires

LE VENDREDI, 28 JUIN, À 8 HEURES DU SOIR

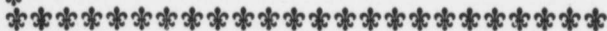
Président : L'hon. M. R. Dandurand

- 1° L'hon. M. R. DANDURAND, président de la Section de la propagande :—*Allocution.*
- 2° Mgr P. BRUCHÉSI :—*Discours.*
- 3° L'hon. M. H.-T. LEDOUX :—*La mission de la langue française aux États-Unis.*
- 4° M. HENRI BOURASSA :—*La langue française et l'avenir de notre race.*



« Au Canada, l'on garde, dans l'usage de notre langue, cette sorte d'atticisme du grand siècle. »

(XAVIER MARMIER.)



LE

Co
des ra
sur q

« Sûr
çaise, c'



7^e SÉANCE GÉNÉRALE



Salle des Promotions

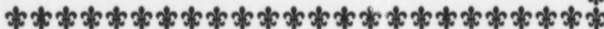
LE SAMEDI, 29 JUIN, À 10 HEURES DU MATIN

Président : Mgr P.-E. Roy

Continuation de la séance de vendredi : examen des rapports et adoption des vœux.—Délibérations sur questions spéciales.—Rapports des Comités.



« Sûre, sociale, raisonnable, ce n'est plus la langue française, c'est la langue humaine. » (RIVAROL.)



SÉANCE DE CLOTURE



Salle des exercices militaires

LE DIMANCHE, 30 JUIN, À 8 HEURES DU SOIR

Président : Mgr P.-E. Roy

- 1° Mgr P.-E. Roy, président :—*L'œuvre du Congrès.*
- 2° M. l'abbé THELLIER DE PONCHEVILLE :—*La langue française et l'apostolat catholique.*
- 3° M. GUSTAVE ZIDLER :—*Poème : Pour la plus grande gloire du Parler français.—Vers l'avenir.*
- 4° L'hon. M. THOMAS CHAPAIS :—*La langue, gardienne de la foi, des traditions, de la nationalité.*



« Sauf quelques provincialismes, quelques expressions vieilles, mais charmantes, le français des Canadiens ressemble plus au meilleur français de France que la langue Yankee ne ressemble à l'anglais. » (P.-J.-O. CHAUVEAU.)



1

MARD

a) So
(Sa

Se
E

1° O
çais. 1
2° D
colons
Québec.

« Pour
du grand



3° Origine des premiers colons acadiens. M. PLACIDE GAUDET, Ottawa.

4° Influence des dialectes français sur le parler franco-canadien. M. ADJUTOR RIVARD, Québec.

5° Influence de l'origine des premiers colons acadiens sur la langue française en Acadie. M. JAMES GEDDES, jr., Boston.

6° La dualité du langage en Acadie. M. l'abbé STANISLAS DOUCET, Grande-Anse, N.-B.

7° L'enseignement du français en Nouvelle-France, de la fondation de la colonie jusqu'à la cession du pays à l'Angleterre. M. l'abbé AMÉDÉE GOSSELIN, Québec.

8° L'enseignement du français au Canada sous la domination anglaise. M. l'abbé AMÉDÉE GOSSELIN, Québec.

9° L'enseignement du français en Acadie, de la fondation de la colonie jusqu'à la cession du pays à l'Angleterre. Rév. P. P. CHIASSE, Church-Point, N.-É.

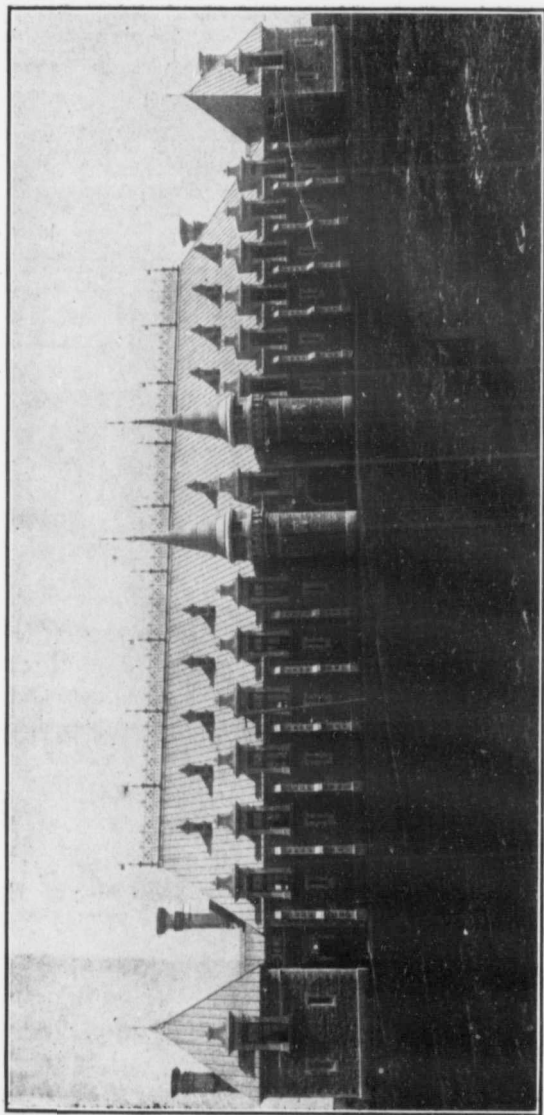
10° Histoire externe de la langue française au Canada. M. J.-E. PRINCE, Québec.

11° Histoire externe de la langue française en Acadie. Rév. P. J.-E. MONDOU, C. S. C., Memramcook, N.-B.

12° Histoire externe de la langue française chez les Canadiens français des États-Unis. Rév. P. V. CHARLAND, O. P., Fall-River, É.-U.

« Nous ne sommes pas tellement riches que nous puissions refuser la vieille monnaie frappée au bon coin. »

(OSCAR DUNN.)



SALLE DES EXERCICES MILITAIRES

. M.
parler
ébec.
olons
M.
abbé
elle-
à la
DÉE
sous
os-
e la
ays
ch-
au
en
m-
ez
V.
s



13° Histoire externe et domaine actuel de la langue française en Louisiane. M. ALCÉE FORTIER, Nouvelle-Orléans, Louisiane, É.-U.

14° Apôtres et défenseurs de la langue française au Canada. M. ARMAND LAVERGNE, Québec.

15° Apôtres et défenseurs de la langue française dans l'Ontario. Rév. P. RAYMOND-M. ROULEAU, O. P., Ottawa.

16° Apôtres et défenseurs de la langue française dans l'Ouest canadien. M. l'abbé DENYS LAMY, Saint-Boniface, Man.

17° Apôtres et défenseurs de la langue française en Acadie. Rév. P. M. DAGNAUD, Eud., Lévis.

18° Apôtres et défenseurs de la langue française chez les Canadiens des États-Unis. M. J.-A.D. CARON, Woonsocket, É.-U.

19° Apôtres et défenseurs de la langue française et lutte contre l'anglicisme en Louisiane. M. BUSIÈRE ROUEN, Nouvelle-Orléans, É.-U.

20° La situation économique des Canadiens français de l'Ontario. M. ERROL BOUCHETTE, Ottawa.

21° De la nécessité de développer les groupes de langue française dans l'Ouest canadien pour le maintien et l'équilibre de la confédération. L'hon. M. J.-E.-P. PRENDERGAST, Winnipeg, Manitoba.

« Pour moi, je me suis imposé un devoir, je me suis assigné une tâche : c'est de défendre, toujours, partout, contre tous, la langue de mon pays, la langue de ma mère patrie. »

(NAPOLÉON LEGENDRE.)



22
et sp
ALEX
23
Rév.
24
toba.
Man.
25
chewa
au-Ca
26
M. l'é
27
Bruns
N.-B.
28
Écosse
ton, N
29
Prince-
Saint-I
30
États-l
31
des Ét
kakee,
É.-U.

« La la

22° Domaine actuel du français au Canada, et spécialement dans la province de Québec. T. R. P. ALEXIS, O. M. C., Ottawa.

23° Domaine actuel du français dans l'Ontario. Rév. P. G. LEBEL, S. J., Sudbury, Ontario.

24° Domaine actuel du français dans le Manitoba. M. l'abbé DENYS LAMY, Saint-Boniface, Man.

25° Domaine actuel du français dans la Saskatchewan. Rév. P. A.-F. AUCLAIR, O. M. I., Lac-au-Canard, Sask.

26° Domaine actuel du français dans l'Alberta. M. l'abbé J.-A. OUELLETTE, Edmonton, Alberta.

27° Domaine actuel du français dans le Nouveau-Brunswick. M. l'abbé TH. ALBERT, Shippegan, N.-B.

28° Domaine actuel du français dans la Nouvelle-Écosse. M. A.-A. LEBLANC, Arichat, Cap-Breton, N.-É.

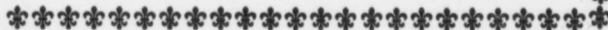
29° Domaine actuel du français dans l'Ile-du-Prince-Edouard. M. HENRI BLANCHARD, Collège Saint-Dunstan, Charlottetown, I.-P.-E.

30° Domaine actuel du français dans l'Est des États-Unis. M. J.-A. FAVREAU, Boston, E.-U.

31° Domaine actuel du français dans l'ouest des États-Unis. M. l'abbé A.-D. GRANGER, Kankakee, et M. l'abbé POISSANT, St-Georges, Illinois, É.-U.

« La langue est l'âme d'une nation. »

(J.-P. TARDIVEL.)



32° La langue française et l'immigration dans l'Ouest du Canada. M. JOSEPH BERNIER, Saint-Boniface, Man.

33° Les Métis français dans l'Ouest canadien. M. ROGER GOULET, Saint-Boniface.

34° Français de France au Manitoba. M. HENRI DE MOISSAC, Saint-Boniface.

35° Belges de langue française dans l'Ouest canadien. M. LOUIS HACAULT, Saint-Boniface.

b) *Sous-section juridique.*

(Salle des Cours de droit, Université Laval)

Président : L'hon. M. A. Constantineau

Secrétaire : M. Oscar Hamel

Rapporteur : M. J.-E. Prince

1° Situation juridique du français au Canada, spécialement dans la province de Québec. M. J.-E. PRINCE, Québec.

2° Situation juridique du français au Canada, spécialement dans l'Ontario. M. le juge A. CONSTANTINEAU, Ottawa.

3° Situation juridique du français dans le Manitoba. M. le juge L.-A. PRUDHOMME, Saint-Boniface, Man.

4° Situation juridique du français dans la Saskatchewan. M. A. TURGEON, Régina, Sask.

« Tout est douceur et vivacité dans le langage français. »
(D'OLIVET.)

5°
M. A

6°
vinces
cheste

7°]
juge l

8°]
ANDRÉ
É.-U.

9° B
lique d
servati
prés. de

10°]
Québec.

c) *Sous-*
(Salle

S
Rap

1° Le
P. THÉO

2° Ca
dien. M

2a. La
HUDON,

« Nulle]
On ne rema



5° Situation juridique du français dans l'Alberta. M. ALCIDAS GIROUX, Edmonton, Alberta.

6° Situation juridique du français dans les Provinces Maritimes. M. le juge P.-A. LANDRY, Dorchester, N.-B.

7° État légal du français aux États-Unis. M. le juge HUGO-A. DUBUQUE, Fall-River, É.-U.

8° État légal du français en Louisiane. M. ANDRÉ LAFARGUE, Nouvelle-Orléans, Louisiane, É.-U.

9° Rapport sur l'enquête de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française sur l'observation de la loi Lavergne. M. TESSIER, vice-prés. de l'A. C. J. C., Montréal.

10° Du français dans nos lois. M. J.-E. PRINCE, Québec.

c) *Sous-section philologique :*

(Salle des Cours de théologie, Université Laval)

Président : M. Alcée Fortier

Secrétaire : M. J.-E. Plamondon

Rapporteur : M. l'abbé Émile Chartier

1° Le français, troisième langue classique. Rév. P. THÉOPHILE HUDON, S. J., Saint-Boniface, Man.

2° Caractères du parler populaire franco-canadien. M. ADJUTOR RIVARD, Québec.

2a. La langue que nous parlons. R. P. T. HUDON, S. J., Saint-Boniface, Manitoba.

« Nulle part ailleurs on ne parle plus purement notre langue. On ne remarque même ici aucun accent. »

(P. DE CHARLEVOIX, en 1744.)



3° Sources et caractères du parler populaire franco-acadien. L'hon. M. PASCAL POIRIER, Shédiac, N.-B.

4° Sources et caractères du français parlé en Louisiane. M. le juge J.-A. BREAU, Nouvelle-Orléans, É.-U.

5° Les dialectes français dans le parler franco-acadien. M. JAMES GEDDES, jr., Boston, É.-U.

6° Les langues indigènes dans le parler franco-acadien. M. JAMES GEDDES, jr., Boston, É.-U.

7° Le français des gens instruits au Canada. Rév. P. V.-E. BRETON, O. F. M., Montréal.—M. RÉMI TREMBLAY, Ottawa.

8° L'anglicisme. M. OLIVAR ASSELIN, Montréal.

9° La francisation des mots anglais au Canada. M. ADJUTOR RIVARD, Québec.

10° Sur quel point il importe davantage de faire porter les efforts pour la correction du parler français au Canada : phonétique, lexicologie, morphologie, ou syntaxe. M. l'abbé A. AUBERT, Québec.

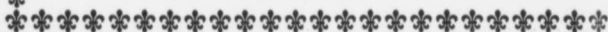
11° La réforme orthographique. M. ADJUTOR RIVARD, Québec.

12° L'œuvre de la Société du Parler français au Canada. M. ADJUTOR RIVARD, Québec.

13° Les noms géographiques dans Québec. M. EUGÈNE ROUILLARD, Québec.

14° Les noms géographiques dans l'Ontario. M. L.-E.-O. PAYMENT, Ottawa.

« Il existe plus de rapports qu'on ne croit—et des rapports plus étroits—entre la langue d'un peuple et son état social. »
(L'abbé VINCENT.)



populaire
IER, Shé-

parlé en
Nouvelle-

r franco-
É.-U.

r franco-
É.-U.

Canada.
M. RÉMI

Montréal.
Canada.

de faire
ler fran-
morpho-
Québec.

ADJUTOR

français
c.

c. M.

Ontario.

rapports
cial. »
ENT.)

❖❖❖



MONUMENT DES BRAVES

2° L'enseignement du français dans Québec. Programmes, méthodes, manuels de l'enseignement primaire. M. H. NANSOT, Québec.

3° L'enseignement du français dans l'Ontario. M. A. BÉLANGER, Toronto.

4° L'enseignement du français dans la Saskatchewan. Rév. P. A.-F. AUCLAIR, O. M. I., Lac-au-Canard, Sask.

5° L'enseignement du français dans l'Alberta. M. JULIEN LEBLANC, Edmonton, Alberta.

6° L'enseignement du français dans la Nouvelle-Écosse. M. l'abbé A.-E. MONBOURQUETTE, Arichat, C.-B., N.-É.

7° L'enseignement du français dans l'Île-du-Prince-Édouard. M. MARIN GALLANT, Rustico, I.-P.-E.

8° L'enseignement du français dans les centres canadiens-français des États-Unis. M. L.-E. CADIEUX, Boston, É.-U.

9° L'enseignement du français en Louisiane et l'enseignement bilingue. M. ALCÉE FORTIER, Nouvelle-Orléans, Louisiane, É.-U.

10° Le français au Collège de Saint-Boniface. Rév. P. ADÉLARD DUGRÉ, S. J., St-Boniface, Man.

11° La question universitaire et le français au Manitoba. M. l'abbé A.-A. CHERRIER, Winnipeg, Man.

« Qui français parle bien en français doit penser. »

(ZIDLER.)



- ❖ 12° Les formes dialectales du franco-canadien à l'école. M. l'abbé CAMILLE ROY, Québec.
- ❖ 13° La correction du parler de la conservation à l'école. M. J.-P. LABARRE, Montréal.
- ❖ 14° La correction du parler de la conversation au collège. Le CERCLE DU P. F. du Sém. de St-Hyacinthe.
- ❖ 15° La correction du parler de la conversation au couvent. Rév. Sr. SAINTE-LUCIE, des Sœurs de l'Assomption, Nicolet.—Rév. Sr MARIE-IRÈNE, des Sœurs de Sainte-Anne, Lachine.
- ❖ 16° Les cercles pour l'étude du parler français dans les collèges. M. l'abbé L.-A. GROULX, Valleyfield.
- ❖ 17° Les cercles pour l'étude de la langue française dans les couvents. Rév. Sr MARIE-DE-LOURDES, des Religieuses de Jésus-Marie, Sillery.
- ❖ 18° L'école et l'anglicisme. M. l'abbé V.-P. JUTRAS, Pontgravé.
- ❖ 19° Rôle de la lecture à haute voix et de la diction dans l'enseignement du français. M. ADJUTOR RIVARD, Québec.
- ❖ 20° Les licences grammaticales modernes — Le français qu'il faut enseigner au Canada. M. l'abbé DESROSIERS, Montréal.
- ❖ 21° L'enseignement du français par le latin. M. GUSTAVE ZIDLER, Paris.

« Il serait, en vérité, extrêmement regrettable que la langue française, qui fut si longtemps l'unique expression de la religion, de la civilisation et du progrès dans ce pays, perdît jamais une partie de la considération et de la culture dont elle jouit au Canada. »
(Mgr BOURNE, 11 sept. 1910.)



- 22° français Québec
- 23° français Québec
- 24° français des Sœu
- 25° l'école.
- 26° I PERRIÉ
- 27° I Québec.
- 28° I les couv J.-E. L.
- 29° L de Québ lation m Sherbroc
- 30° L Rév. P.
- 31° L la provi O. M. I.,

« Au de apporté et ment sans Ouest. »



22° L'enseignement de l'histoire de la langue française à l'école primaire. M. ADJUTOR RIVARD, Québec.

23° L'enseignement de l'histoire de la langue française au collège. M. ADJUTOR RIVARD, Québec.

24° L'enseignement de l'histoire de la langue française au couvent. Rév. Sr SAINTE-ANNE-MARIE, des Sœurs de la Congrégation, Montréal.

25° La première formation du goût littéraire à l'école. M. A.-B. CHARBONNEAU, Montréal.

26° L'enseignement bilingue. M. l'abbé PH. PERRIER, Montréal.

27° L'enseignement bilingue dans les écoles de Québec. M. G.-E. MARQUIS, Québec.

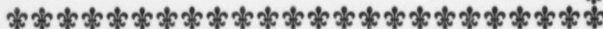
28° L'enseignement bilingue dans les collèges et les couvents de la province de Québec. M. l'abbé J.-E. LABERGE, Québec.

29° L'enseignement bilingue, dans la province de Québec, spécialement dans les régions de population mixte et voisines des États-Unis (diocèse de Sherbrooke). M. l'abbé OCTAVE MARTIN, Sutton.

30° L'enseignement bilingue dans l'Ontario. Rév. P. C. CHARLEBOIS, O. M. I., Ottawa.

31° La mission de l'Université d'Ottawa dans la province d'Ontario. Rév. P. A. NORMANDIN, O. M. I., Ottawa.

« Au delà des mers, les premiers colons du Canada y ont apporté et leurs descendants y ont conservé jusqu'à ce moment sans altération le parler propre à la langue d'oïl du Nord-Ouest. »
(JAUBERT.)



32° L'enseignement bilingue dans le Manitoba. M. ADRIEN POTVIN, Saint-Boniface, Man.

33° L'enseignement bilingue dans la Saskatchewan. M. l'abbé P.-E. MYRE, Sask.

34° L'enseignement bilingue dans l'Alberta.

35° L'enseignement bilingue dans le Nouveau-Brunswick. M. CHARLES HÉBERT, Dupuis, N.-B.

36° L'enseignement bilingue dans la Nouvelle-Écosse. M. ALPHONSE BENOIT, Truro, N.-É.

37° L'enseignement bilingue dans l'Île-du-Prince-Édouard. M. l'abbé JOSEPH GALLANT, Charlottetown, I.-P.-E.

38° L'enseignement bilingue aux États-Unis. M. J.-L.-K. LAFLAMME, Montréal.

39° Les bibliothèques scolaires dans les collèges. Rév. P. HERMAS LALANDE, S. J., Montréal.

40° Les bibliothèques scolaires dans les couvents. Rév. Sr SAINT-THOMAS-D'AQUIN, de la Congrégation du Bon Pasteur, Québec.

41° Les bibliothèques scolaires dans les écoles. M. NÉRÉE TREMBLAY, Québec.

42° Le français au Royaume du Saguenay. La voix d'une écolière. Mlle JEANNETTE XXX, de l'École Normale de Chicoutimi.



« Dieu fit le français si doux et aimable principalement à l'honneur et louange de lui-même. »

(L'auteur de MANIÈRE DE LANGUAGE, 1396.)



Manitoba.
n.

Saskatche-

erta.

Nouveau-
uis, N.-B.

Nouvelle-
-É.

u-Prince-
Charlotte-

ats-Unis.

collèges.
al.

ouvents.
ongrégation-

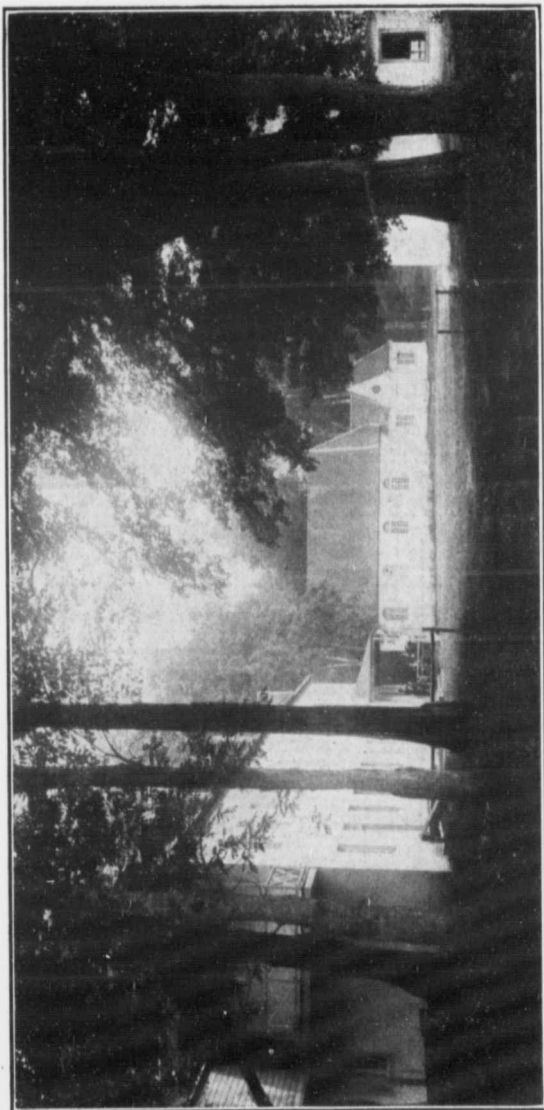
écoles.

y. La
XX, de

ement à

396.)

❀❀❀



« PETIT CAP » — SAINT-JOACHIM

III

SECTION LITTÉRAIRE



MARDI, 25 JUIN, À 2 HEURES — JEUDI, 27 JUIN, À
10 HEURES ET 2 HEURES

(Salle du Conseil Législatif, Parlement)

Président : L'hon. M. L.-A. Prudhomme

Secrétaire : M. J.-B. Lagacé

Rapporteur : M. l'abbé Camille Roy

1° Dans quelle mesure et par quels moyens il convient de conserver à la littérature canadienne-française un caractère national. M. R. DU ROURE, Montréal.

2° Les formes dialectales dans la littérature canadienne-française. M. ADJUTOR RIVARD, Québec.

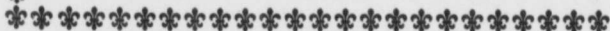
3° L'éducation littéraire du peuple. M. l'abbé J.-M. MELANÇON, Montréal.

4° Les lettres françaises et nos collègues. M. l'abbé W. LEBON, Ste-Anne-de-la-Pocatière.

5° Les lettres françaises et nos couvents. LES URSULINES de Québec.

6° Les lettres françaises et l'Université. M. l'abbé ÉLIE AUCLAIR, Montréal.

« La langue disparue, adieu la nationalité ! »
(BENJAMIN SULTE.)



7° Les femmes et les lettres françaises au Canada.
Mme H.-D. SAINT-JACQUES, Saint-Hyacinthe.

8° La critique littéraire au Canada. M. l'abbé
ÉMILE CHARTIER, Saint-Hyacinthe.

9° Part qu'il convient de faire aux auteurs
canadiens-français dans l'enseignement de l'his-
toire de la littérature. M. l'abbé CAMILLE ROY,
Québec.

10° Les droits d'auteur au Canada. M. LOUVI-
GNY DE MONTIGNY, Ottawa.

11° La lutte contre la pornographie. Rév. P. A.
GUILLOT, C. SS. R., Montréal.

12° La presse et les lettres françaises au Canada.
M. AEGIDIUS FAUTEUX, Montréal.

13° La presse et les lettres canadiennes-fran-
çaises aux États-Unis. Rév. P. H. BEAUDÉ, O. P.,
Ottawa.

14° La presse et les lettres françaises en Louisia-
ne. M. ÉDOUARD-J. FORTIER, Nouvelle-Orléans, É.-U.

15° La littérature française au Nord-Ouest. L'hon.
M. L.-A. PRUDHOMME, Saint-Boniface, Manitoba.

16° La section française de la Société Royale du
Canada. M. J.-E. ROY, Ottawa.

17° La Société du Parler français au Canada.
M. ADJUTOR RIVARD, Québec.

18° L'Institut canadien de Québec. M. FERDI-
NAND ROY, Québec.

19° L'École littéraire de Montréal. M. LÉON
LORRAIN, Montréal.

« La langue est le bien le plus essentiellement propre du
peuple. » (BLUNTSCHLI.)





20° L'Institut canadien-français d'Ottawa. M. C.-A. SÉGUIN, Ottawa.

21° La Société historique franco-américaine. M. J.-A. FAVREAU, Boston, É.-U.

22° L'Athénée louisianais. M. BUSSIÈRE ROUEN, Nouvelle-Orléans, É.-U.

23° L'Institut canadien de Lévis. M. P.-G. ROY, Lévis.

24° L'Union catholique de Montréal. M. LEON TRÉPANIER, Montréal.

25° La Société de Géographie de Québec, M. EUGÈNE ROUILLARD, Québec.



SECTION DE LA PROPAGANDE



MARDI, 25 JUIN, À 2 HEURES — JEUDI, 27 JUIN, À 10 HEURES ET 2 HEURES

Sous-section A (les associations).

(Salle des Promotions, Université Laval)

Président : L'hon. M. R. Dandurand

Secrétaire : M. P.-G. Roy

Rapporteur : M. l'abbé Élie Auclair

1° La langue française et les associations dans la province de Québec. M. J.-B. LAGACÉ, Montréal.

1a Les Sociétés Saint-Jean-Baptiste.

2° La langue française et les associations féminines. Mme M. GÉRIN-LAJOIE, Montréal.

« L'ennemi du français au Canada n'est ni le patois, ni l'archaïsme, mais l'anglais. » (OSCAR DUNN.)



3
l'Or
4
nale
5'
les l
VEA
6°
tion.
7°
État
8°
Loui
léans
9°
ne-fr
N.-A
10'
lique
ARTH
11°
lique
l'Ont
11a
Paris.
bec.
12°
sans
Monti
« J'a
bien le
❀❀❀

3° La langue française et les associations dans l'Ontario. M. C.-A. LATOUR, Ottawa.

4° La langue française dans nos sociétés nationales au Manitoba. M. L.-A. DELORME, Winnipeg.

5° La langue française et les associations dans les Provinces Maritimes. M. l'abbé PH.-L. BELVEAU, Grande Digue, N.-B.

6° La langue française et la Société L'Assomption. M. F.-J. ROBIDOUX.

7° La langue française et les associations aux États-Unis. M. J.-H. GUILLET, Lowell, É.-U.

8° La langue française et les associations en Louisiane. M. ALBERT BRETON, Nouvelle-Orléans, Louisiane, E.-U.

9° La langue française et l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario. L'hon. M. N.-A. BELCOURT, Ottawa.

10° La langue française et l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française. M. ARTHUR SAINT-PIERRE, Montréal.

11° La langue française et l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française dans l'Ontario. M. ESDRAS TERRIEN, Ottawa.

11a. La langue française et la *Canadienne*, de Paris. M. GEORGES BELLERIVE, secrétaire à Québec.

12° La langue française et la Société des Artisans canadiens-français. M. J.-V. DESAULNIERS, Montréal.

« J'ai remarqué que les paysans canadiens parlent très bien le français. » (MONTCALM, en 1756.)



13° La langue française et l'Union Saint-Joseph du Canada. M. CHARLES LECLERC, secrétaire général, Ottawa.

14° La langue française et l'Alliance nationale. M. L.-A. LAVALLÉE, président général, Montréal.

15° La langue française et l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique. M. HENRI-T. LEDOUX, président général, Nashua, É.-U.

16° La langue française et l'Association canado-américaine. M. A.-A.-E. BRIEN, président général, Manchester, É.-U.

17° La langue française et l'Assomption, société de secours mutuelle. RÉMI BENOIT, 1er directeur général, Truro, N.-É.

18° La langue française et l'Association nationale Champlajn. L'hon. M. P.-A. CHOQUETTE, Québec.

18a. La langue française et l'Union Saint-Pierre. M. OSCAR LAVALLÉE, Montréal.

18b. La langue française et les Forestiers franco-américains. M. le docteur G.-T. LAMARCHE, Springfield, E.-U.

b) *Sous-section B (la famille et les relations sociales, la presse, etc.) :*

(Salle de lecture, Université Laval)

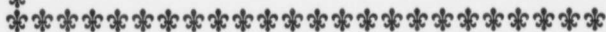
Président : M. Eug. Rouillard

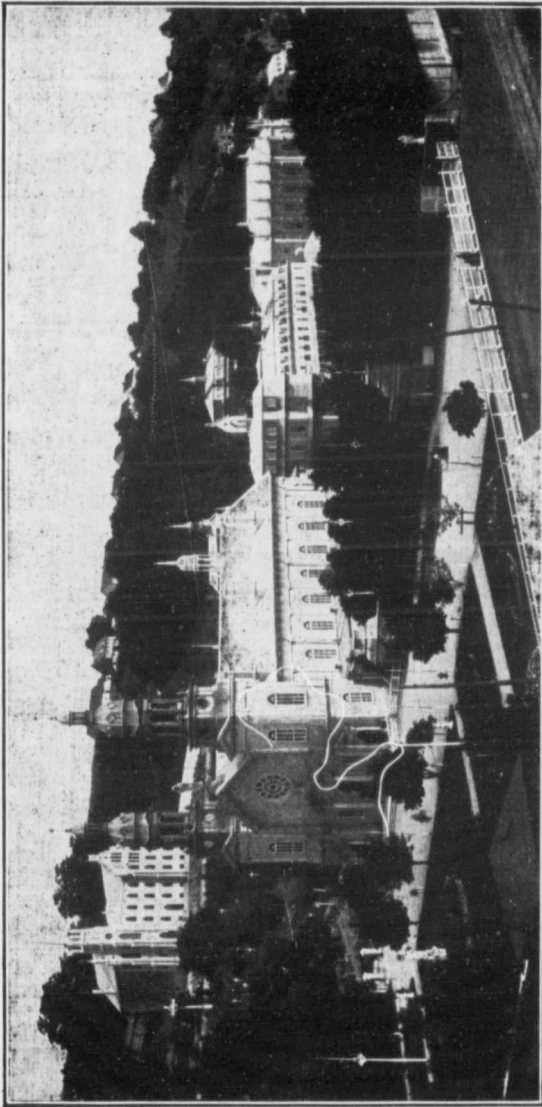
Secrétaire : M. Amédée Denault

Rapporteur : M. Adjutor Roy

19° La langue française et l'exercice du culte catholique dans l'Ontario. M. l'abbé L.-A. BEAU-DOIN, Walkerville, Ont.

« Qu'on n'aborde l'anglais qu'après avoir appris le français. »
(BENJAMIN SULTE.)





SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ

Joseph
rétaire

onale.
tréal.
Jean-
, pré-

nado-
néral,

ociété
cteur

onale
ébec.
ierre.

anco-
ring-

ales,

ulte
EAU-

fran-
(S.)

☛



20° Le foyer, gardien de la langue française.
Mme W.-A. HUGUENIN (Madeleine), Montréal.

21° Le français dans les relations sociales. Mme
R. DANDURAND, Montréal.

22° Le français dans la famille, dans la province
de Québec. M. le docteur A. ROUSSEAU, Québec.

23° Le français dans la famille, dans l'Ouest
canadien. M. l'abbé J.-H. PRUDHOMME, Saint-
Boniface, Man.

24° Le français dans les relations sociales, dans
l'Ouest canadien. M. le docteur F. LACHANCE,
Saint-Boniface, Man.

25° Le français dans la famille et dans les rela-
tions sociales, dans le Nouveau-Brunswick. M. le
docteur A. SORMANY, Shédiac, N.-B.

26° Le français dans la famille et dans les rela-
tions sociales dans la Nouvelle-Écosse.— Observa-
tions sur la conservation de la langue française.
M. RÉMI BENOIT, Truro, N.-É.

27° Le français dans la famille et dans les rela-
tions sociales, aux États-Unis, M. le docteur
ARMAND BÉDARD, Lynn, É.-U. — R. P. M.-J.
MARSILE, C. S. V.

28° Le français dans la famille et dans les rela-
tions sociales en Louisiane. Mme AIMÉE BEU-
GNOT, Nouvelle-Orléans, Louisiane, É.-U.

29° Le français et la presse, dans la province de
Québec. M. OMER HÉROUX, Montréal.

« C'est par les soins de l'Université Laval et par son influ-
ence que la langue française s'est conservée au Canada dans
sa pureté primitive, ainsi que le culte assidu de nos bons
auteurs. »
(M.-A. LEFAIVRE.)



A
N
M
M
lan
Bo
:
S
e)
e
30
prov
tréai
37
l'On
« (plus
* * *

30° Le français et la presse, dans l'Ontario. M. ALBERT CARL, Ottawa.

31° Le français et la presse, au Manitoba. M. NOEL BERNIER, Saint-Boniface, Man.

32° Le français et la presse, dans les Provinces Maritimes. M. J.-O. GALLANT, Moncton, N.-B.

33° Le français et la presse, aux États-Unis. M. DAVID-E. LAVIGNE, Woonsocket, É.-U.

33a. La presse française et la survivance de la langue française aux États-Unis. M. J.-G. LEBOUTHILLER, Manchester, É.-U.

34° Le français et la presse, en Louisiane.

35° La lutte contre l'anglicisme. M. E. FABRE-SURVEYER, Montréal.

c) *Sous-section C (les services publics, le commerce et l'industrie, les arts et les sciences) :*

(Amphithéâtre, Université Laval)

Président : M. Armand Bédard

Secrétaire : M. l'abbé Cyrille Gagnon

Rapporteur : M. Hector Bernier

36° Le français dans les services publics, dans la province de Québec. M. OLIVAR ASSELIN, Montréal.

37° Le français dans les services publics, dans l'Ontario. M. A.-W. GUERTIN, Ottawa.

« On remarque que les Canadiens parlent le français le plus pur, sans le moindre accent. »

(THOMAS JEFFERYS, en 1761.)



38° Le français dans les services publics, le commerce et l'industrie, dans l'Ouest canadien. M. le docteur FORTUNAT LACHANCE, Saint-Boniface, Man.

39° Le français dans les services publics, dans les Provinces Maritimes. L'hon. M. D.-V. LANDRY, Bouctouche, N.-B.

40° Le français dans les services publics, aux États-Unis. M. J.-A. FAVREAU, Boston, É.-U.

41° Le français dans les services publics, en Louisiane. M. ANDRÉ LAFARGUE, Nouvelle-Orléans, Louisiane, É.-U.

42° Le français dans le commerce et l'industrie, dans la province de Québec. M. P.-J. PARADIS, Québec.

43° Le français dans le commerce et l'industrie, dans l'Ontario. M. JULES TREMBLAY, Ottawa.

44° Le français dans le commerce et l'industrie, dans les Provinces Maritimes. M. HENRI-P. LEBLANC, Moncton, N.-B.

45° Le français dans le commerce et l'industrie, aux États-Unis. M. J.-A. FAVREAU, Boston, É.-U.

46° Le français dans le commerce et l'industrie, en Louisiane. M. ALBERT BRETON, Nouvelle-Orléans, Louisiane, É.-U.

47° Le français dans les annonces du commerce et de l'industrie. M. NAZAIRE LE VASSEUR, Québec.

« Connaitre bien sa langue, c'est se découvrir des ancêtres dans tous ceux qui s'en servirent le mieux. »
(MAURICE DONNAY.)



47a. De l'encouragement à donner aux entreprises industrielles canadiennes-françaises. M. ERNEST ROY, Québec.

48° La terminologie franco-canadienne dans les sciences naturelles. M. l'abbé V.-A. HUARD, Québec.

49° Le français et la terminologie technique des sciences physiques au Canada. M. l'abbé HENRI SIMARD, Québec.

50° Le français et les termes de médecine au Canada. M. le docteur JULES DORION, Québec.

51° Le français et la terminologie technique des ouvrages féminins. Mlle GEORGINA LEFAIVRE (Ginevra), Québec.

52° Le français et la terminologie technique de l'industrie agricole au Canada. M. J.-C. CHAPAIS, St-Denis.

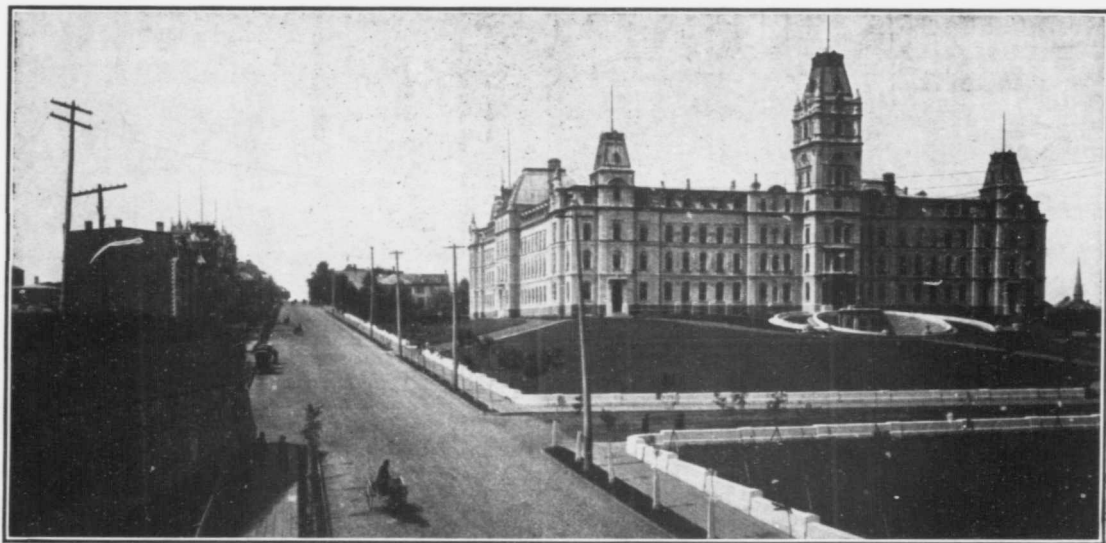
53° Le français et les termes de marine au Canada. M. le docteur P.-C. DAGNEAU, Québec.

54° Le français et la terminologie des sports au Canada. LE CERCLE DU PARLER FRANÇAIS DU SÉMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE.



« Si notre langage est resté français, s'il n'a pas dégénééré en jargon, nous pouvons en rendre grâce au clergé, qui a conservé la langue philosophique, et aux classes agricoles, qui ont conservé la langue familière. » (J.-P. TARDIVEL.)





HOTEL DU GOUVERNEMENT

CONCERT



JEUDI, 27 JUIN, À 8 HEURES DU SOIR

Ce concert, organisé par la Société Symphonique de Québec, sera donné à la Salle des Exercices militaires, Grande-Allée.

Prix des places : \$1.50, \$1.00, \$0.75, et \$0.50.

Des billets seront en vente aux bureaux du Secrétariat.



« On peut être un homme du monde accompli, au XX^e siècle, sans savoir l'anglais et l'allemand ; on ne peut pas l'être sans savoir le français. » (J. Novicow.)



DÉJEUNER



SAMEDI, 29 JUIN, À 1 HEURE
AU CHATEAU FRONTENAC

Les Congressistes seuls pourront être admis au déjeuner du 29 juin. Ceux qui désirent y prendre part devront acheter leurs cartes aussitôt que possible, car, la salle du banquet ne pouvant contenir qu'un certain nombre de convives, le nombre des cartes en vente devra nécessairement être limité.

Prix du billet : \$5.00.

Les billets seront en vente aux bureaux du Secrétariat seulement.



« Étudier notre langue, s'y perfectionner, devenir habile à toutes ses nuances, c'est entrer en communion avec l'âme française. »
(R. DOUMIC.)



MESSE SOLENNELLE



DIMANCHE, 30 JUIN, À 10 HEURES DU MATIN

Le jour de la clôture du Congrès, le dimanche, 30 juin, une messe solennelle sera célébrée, à la Basilique.

Le messe sera célébrée par Monseigneur Mathieu, évêque de Régina.

Sermon par Monseigneur Guertin, évêque de Manchester.



« La langue est devenue à notre époque le symbole le plus tangible de la nationalité. » (ALBERT DAUZAT.)



MANIFESTATION AUX MONUMENTS



DIMANCHE, 30 JUIN

Manifestation populaire organisée par l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française avec le concours des Zouaves canadiens, des Gardes indépendantes canadiennes-françaises du Canada et des États-Unis, et des Sociétés nationales.

Le cortège se formera au Monument de Mgr de Laval, à 1 heure, et se rendra au Monument de Champlain, en passant par la rue Du Fort ; puis, au Monument de Montcalm, par la rue St-Louis et la Grande-Allée ; et de là au Monument des Braves, par la Grande-Allée, les rues Lachevrotière, des Zouaves, St-Jean, et le chemin Ste-Foy.

Pendant le défilé, musiques militaires et chants populaires canadiens.

A chaque monument, dépôt de couronnes, etc.

Au Monument des Braves, discours, salut aux héros, grande manifestation patriotique.

Les membres de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, de l'association des Zouaves canadiens, des Gardes indépendantes, des sociétés nationales et autres, etc., formeront le cortège ; les Congressistes sont invités à se joindre à eux.

« Les Canadiens d'aujourd'hui ont conservé avec une pureté véritablement surprenante la langue que leurs pères leur avaient léguée. »
(GEORGE DEMANCHE.)



EXCURSION AU SAGUENAY



(APRÈS LE CONGRÈS)

Départ de Québec (quai de la Compagnie de Navigation Richelieu-et-Ontario), le lundi, 1er juillet, à 10 heures du matin. Arrêt à Tadoussac, à Chicoutimi, etc. Retour à Québec le mercredi matin.

Le voyage se fera par bateau de la Compagnie R. et O., spécialement réservé aux Congressistes.

Ceux qui désirent faire cette excursion devront retenir leurs places et acheter leurs billets au Secrétariat. Le nombre des places est limité.

Prix (comprenant transport, chambre et repas à bord) : \$10.50 et plus suivant la situation et la grandeur des chambres.



« Le maintien du catholicisme semble être la principale condition de la persistance de notre race et de notre langue au Dominion. »
(SIEGFRIED.)

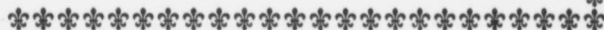


TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Indications générales. Lieux de réunion	7
Comité d'honneur	10
Bureau du Congrès	26
Bureaux des Sections d'étude :	
Section scientifique	28
Section pédagogique	31
Section littéraire	32
Section de la propagande	33
Règlement du Congrès	36
Programme général	48
Programme des séances générales	51
Programme des séances des sections.—Mémoires et rapporteurs :	
Section scientifique.	
Sous-section historique	63
Sous-section juridique	68
Sous-section philologique	69

« Lorsqu'un peuple change de langue, ceux de ses citoyens qui les premiers accomplissent cette transformation sont semblables à des hommes qui retombent dans l'enfance. »

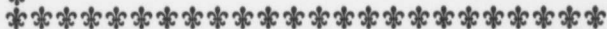
(FICHTE.)

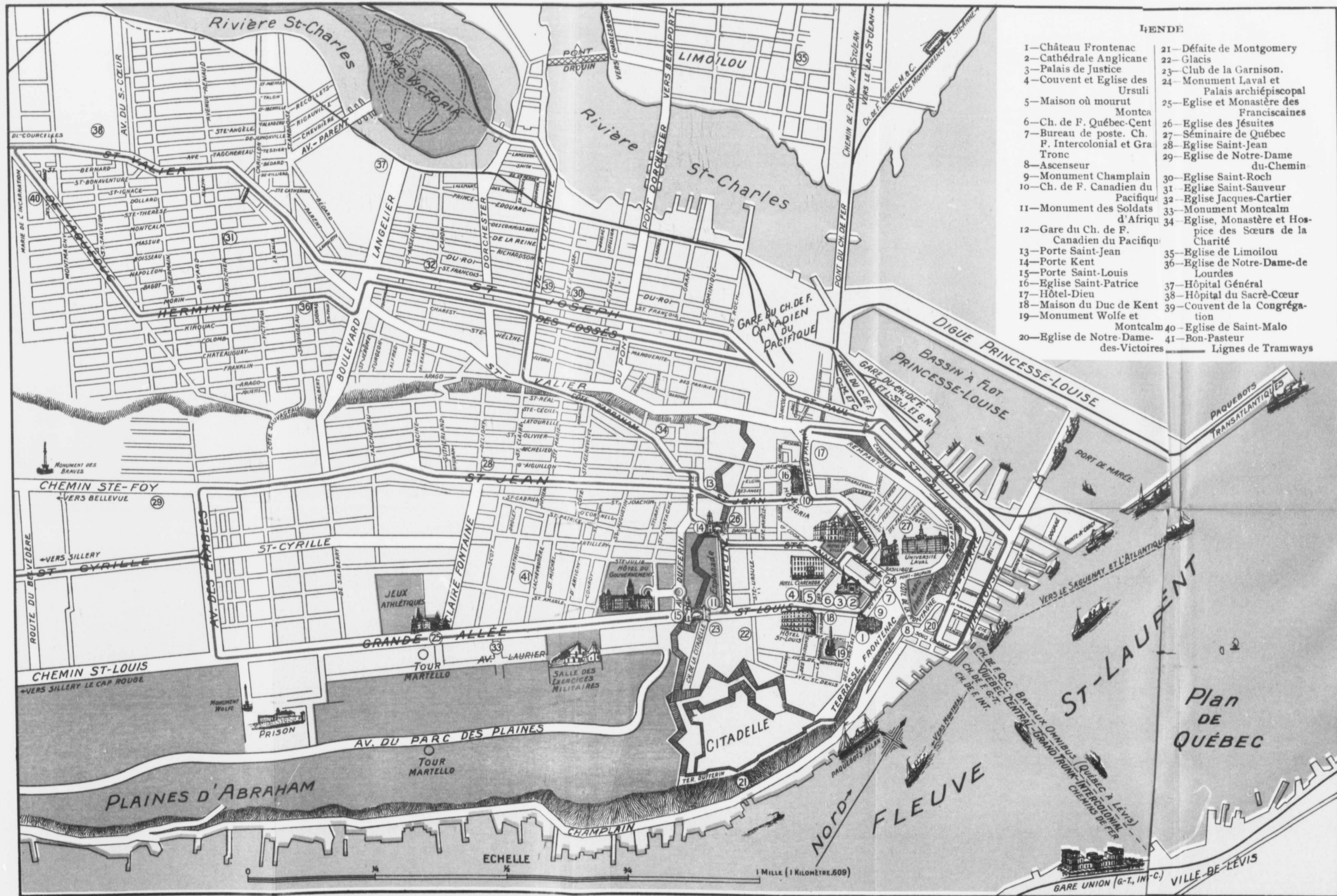


Section pédagogique.....	72
Section littéraire.....	78
Section de la propagande :	
Sous-section A.....	80
Sous-section B.....	82
Sous-section C.....	85
Programme des fêtes, excursions et manifes- tations	88



« L'expression sincère de la loyauté est loyale dans toutes
les langues. » *(Le Canadien, en 1806.)*





Enregistré, Canada, 1911 par F.-S. Stocking, Québec

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA







Imp. "L'Action Sociale" L16e.

